

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE
visant les actions de la société



initée par la société



présentée par



**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ PROS HOLDINGS, Inc.**



Le présent document relatif aux autres informations de la société PROS HOLDINGS, Inc. a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 1er Octobre 2014, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à son instruction n°2006-07. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société PROS HOLDINGS, Inc.

Le présent document complète la note d'information relative à l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société Cameleon Software (« **Cameleon Software** »), initiée par la société PROS HOLDINGS, Inc., sur laquelle l'AMF a apposé son visa n° 14-526 par une décision de conformité en date du 30 Septembre 2014 (la « **Note d'Information** »).

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

Le présent document et la Note d'Information sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

BRYAN, GARNIER & CO.
26, avenue des Champs Elysées,
75008 Paris
France

TABLES DES MATIÈRES

1.	INFORMATIONS CONCERNANT L'INITIATEUR.....	3
1.1.	INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INITIATEUR	3
1.1.1.	Dénomination sociale	3
1.1.2.	Siège social.....	3
1.1.3.	Forme juridique et nationalité	3
1.1.4.	Registre du commerce	3
1.1.5.	Durée et date d'immatriculation	3
1.1.6.	Objet social	3
1.1.7.	Exercice social.....	3
1.2.	INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL ET LES FONDS PROPRES DE L'INITIATEUR.....	3
1.2.1.	Actionnariat de l'Initiateur.....	3
1.2.2.	Capital social de l'Initiateur.....	5
1.2.3.	Cession et transmission des actions de l'Initiateur	5
1.3.	ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTROLE DE L'INITIATEUR	5
1.3.1.	Direction.....	5
1.3.2.	Pouvoirs généraux	7
1.3.3.	Nombre d'administrateurs et durée du mandat	7
1.3.4.	Commissaire aux comptes	8
1.4.	DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE OU DES ASSOCIES	8
1.4.1.	Lieu des assemblées	8
1.4.2.	Assemblée annuelle	8
1.4.3.	Assemblées extraordinaires	8
1.4.4.	Quorum.....	8
1.4.5.	Vote et procurations.....	8
1.4.6.	Action en assemblée	9
1.4.7.	Conduite des affaires.....	9
1.5.	DESCRIPTION DES ACTIVITE DE L'INITIATEUR	10
1.5.1.	Activités principales	10
1.5.2.	Événements exceptionnels et litiges significatives.....	10
1.5.3.	Employés de l'Initiateur	10
1.6.	PRESENTATION RESUMEE DE L'OFFRE	10
1.6.1.	Rappel des principales caractéristiques de l'Offre.....	10
1.6.2.	Ajustement des termes de l'Offre	11
1.6.3.	Mode de financement de l'Offre.....	11
1.7.	PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE - RESULTATS	11
2.	ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LE RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT.....	51

1. INFORMATIONS CONCERNANT L'INITIATEUR

1.1. INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INITIATEUR

1.1.1. Dénomination sociale

Pros Holdings, Inc.

1.1.2. Siège social

Le siège social statutaire de l'Initiateur est situé au 2711 Centreville Road, Suite 400, City of Wilmington, County of New Castle et son siège effectif (*headquarters*) est situé au 3100 Main Street, Suite 900, Houston, Texas (Etats-Unis).

1.1.3. Forme juridique et nationalité

Pros Holdings, Inc. est une *corporation*, société de l'état du Delaware, de droit américain (« **PROS** » ou l'« **Initiateur** » ou la « **Société** »).

1.1.4. Registre du commerce

L'Initiateur est enregistré sous le numéro 76-0168604 (« *I.R.S. Employer Identification NO.* »).

1.1.5. Durée et date d'immatriculation

L'Initiateur a été immatriculé pour la première fois dans l'état de Texas (Etats-Unis) en 1985 puis dans l'état de Delaware (Etats-Unis) en 1998 et à nouveau dans l'Etat du Delaware le 29 août 2002.

L'article V du certificat de constitution (*Certificate of Incorporation*) de la Société dispose que la Société est constituée pour une durée perpétuelle.

1.1.6. Objet social

L'objet social de l'Initiateur, défini à l'article III de son certificat de constitution (*Certificate of Incorporation*), est reproduit ci-dessous :

« *La nature de l'activité et l'objet à mener et promouvoir par la société, est de s'engager dans toute activité licite or toute activité pour laquelle les sociétés (sous la forme de « corporations ») peuvent être organisées dans le cadre du droit des sociétés général du Delaware* ».

1.1.7. Exercice social

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

1.2. INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL ET LES FONDS PROPRES DE L'INITIATEUR

1.2.1. Actionnariat de l'Initiateur

Le tableau ci-après présente les informations relatives à la détention du capital de l'Initiateur à la date du 4 avril 2014 (ci-après la « **Record Date** »), sauf indication contraire ci-dessous, dans les cas suivants :

Le pourcentage de détention est basé sur les 28.930.148 actions ordinaires émises (« *outstanding common stock* ») à la Record Date, à moins que cela soit indiqué autrement ci-dessous, comprenant

les options applicables à chaque actionnaire.

La propriété effective (*beneficial ownership*) est déterminée selon les règles et règlement « SEC » et n'indique pas nécessairement la propriété effective à d'autres fins. Selon ces règles, la propriété effective comprend les actions ordinaires (« *common stock* ») sur lesquelles un actionnaire a, seul ou de manière partagée, un droit de vote ou d'investissement. Cela comprend également les actions ordinaires (« *common stock* ») dont un actionnaire a le droit d'acquérir dans un délai de 60 jours à compter de la Record Date à travers l'exercice de toute option ou droit.

A moins que cela ne soit précisé autrement, le domicile des actionnaires mentionné ci-dessous est : c/o PROS Holdings, Inc., 3100 Main Street, Suite 900, Houston, Texas 77002.

Nom des actionnaires (« <i>Beneficial Owner</i> »)	Actions détenues par ¹	Pourcentage
Andres D. Reiner ²	681,941	2.3%
Charles H. Murphy ³	381,439	1.3%
D. Blair Crump	5,000	*
Ronald F. Woestemeyer ⁴	4,157,891	13.8%
Ellen Keszler ⁵	70,651	*
Greg B. Petersen ⁶	77,843	*
William Russell	74,151	*
Timothy V. Williams ⁷	80,651	*
Mariette M. Woestemeyer ⁴	4,157,891	13.8%
BlackRock, Inc. ⁸	1,976,700	6.6%
Brown Capital Management, LLC ⁹ (9)	4,480,680	14.9%

1.2.2. Capital social de l'Initiateur

L'article IV du certificat de constitution (« *Certificate of Incorporation* ») de la Société stipule que le nombre total d'actions du capital-actions (« *capital stock* ») de toutes les classes dont la Société aura le pouvoir de délivrer est de 80.000.000 actions dont (a) 75.000.000 actions seront des actions ordinaires (« *common stock* »), ayant pour valeur nominale \$ 0,001 par action et (b) 5.000.000 actions seront des actions privilégiées (« *preferred stock* »), ayant pour valeur nominale \$ 0,001 par action.

Le capital social est divisé en 28.930.148 actions (« *shares of common stock* ») d'une valeur nominale de 0,001 \$ chacune.

1.2.3. Cession et transmission des actions de l'Initiateur

Les actions de l'Initiateur sont librement cessibles.

1.3. ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTROLE DE L'INITIATEUR

1.3.1. Direction

La Société est gérée et représentée par des membres de la Direction (*Executive Officers*) et un Conseil

¹ Y compris les actions, « *restricted stock units* » (RSUs) et les warrants (SARs) exerçables dans les 60 jours de la Record Date.

² Y compris les 390.780 actions pouvant être émises en vertu des stocks options et des SARs qui sont exerçables immédiatement ou exerçable dans les 60 jours de la Record Date. Cela comprend également les 8.750 actions pouvant être émises au titre des RSUs exerçables dans les 60 jours de la Record Date.

³ Y compris les 76.954 actions pouvant être émises en vertu des stocks options et des SARs qui sont exerçables immédiatement ou exerçable dans les 60 jours de la Record Date. Cela comprend également les 6.250 actions pouvant être émises au titre des RSUs exerçables dans les 60 jours de la Record Date et les 17.000 actions détenues par la femme de M. Murphy, Emily L. Murphy.

⁴ Y compris les 4.127.891 actions détenues par divers trusts au bénéfice de certains membres de famille. Cela comprend également les 30.000 actions à émettre à l'issue de l'exercice des stocks options détenues par Mme. Woestemeyer qui sont exerçables immédiatement.

⁵ Y compris les 30.000 actions pouvant être émises en vertu des stocks options qui sont exerçables immédiatement.

⁶ Y compris les 30.000 actions pouvant être émises en vertu des stocks options qui sont exerçables immédiatement.

⁷ Y compris les 30.000 actions pouvant être émises en vertu des stocks options qui sont exerçables immédiatement.

⁸ Les informations concernant Blackrock, Inc. sont uniquement basées sur la « Schedule 13G » soumise par Blackrock, Inc. devant la « SEC » le 30 janvier 2014. L'adresse de Blackrock, Inc. est 40 East 52nd Street, New York, NY 10022 (Etats-Unis).

⁹ Les informations concernant Brown Capital Management, LLC sont uniquement basée sur la « Schedule 13G/A » soumise par Brown Capital Management, Inc. devant la « SEC » le 13 février 2014, indiquant que Brown Capital Management, Inc. or certaines de ses filiales détiennent 4.480.980 actions de Pros au 31 décembre 2013 et elles avaient (a) seul le pouvoir d'orienter le vote de 2.600.831 actions du capital de Pros et (b) le droit exclusif de disposer des 4.480.680 actions du capital de Pros. L'adresse de Brown Capital Management, LLC est 1201 N. Calvert Street, Baltimore, MD 21202.

d'administration (« *Board of Directors* ») investi en toute circonstance de tous les pouvoirs nécessaires pour représenter et diriger la Société, sauf stipulations particulières convenues lors de sa nomination, et sauf pour les décisions pour lesquelles les dispositions légales, le certificat de constitution (*Certificate of Incorporation*) ou les statuts (*Amended and Restated Bylaws*) donnent compétence exclusive, à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés. A la date des présentes, Andres D. Reiner est Président (*President*) et Directeur Général (*Chief Executive Officer*) et membre du Conseil d'administration (*Director*) de la Société.

Mandataires sociaux :

Prénom, Nom	Fonction
Membres de la Direction (<i>Executive Officers</i>)	
Andres D. Reiner	Président et Directeur Général et Administrateur (<i>President, Chief Executive Officer et Director</i>)
Charles H. Murphy	Vice-Président et Directeur Financier (<i>Executive Vice President et Chief Financial Officer</i>)
D. Blair Crump	<i>Chief Operating Officer</i>
Damian Olthoff	<i>Directeur Juridique et Secrétaire Général</i> (<i>General Counsel and Secretary</i>)
Ronald F. Woestemeyer	Vice-Président et Administrateur (<i>Executive Vice President et Director</i>)

Prénom, Nom	Fonction
Conseil d'administration (Board of Directors)	
Bill Russell	Président du Conseil d'administration Externe (<i>Non-Executive Chairman</i>)
Andres D. Reiner	Président, Directeur Général et Administrateur (<i>President, Chief Executive Officer et Director</i>)
Ellen Keszler	Administrateur
Greg B. Peterson	Administrateur
Timothy V. Williams	Administrateur
Mariette M. Woestemeyer	Administrateur
Ronald F. Woestemeyer	Administrateur

1.3.2. Pouvoirs généraux

Les activités et affaires de la Société sont gérées par ou sous la direction d'un Conseil d'administration (*Board of Directors*) qui peut exercer tous les pouvoirs de la Société à l'exception de ce qui est autrement prévu par la loi ou le certificat de constitution (*Certificate of Incorporation*). En cas de vacance d'un poste au sein du Conseil d'administration, les autres administrateurs, sauf si la loi le prévoit autrement, pourront exercer les pouvoirs du Conseil au complet jusqu'à ce que le poste vacant soit pourvu.

1.3.3. Nombre d'administrateurs et durée du mandat

Sous réserve des droits des titulaires de toutes séries d'actions privilégiées les autorisant à élire des administrateurs dans certaines circonstances, le nombre d'administrateurs ne sera pas fixé à sept (7) et sera déterminé à tout moment donné par le Conseil d'administration exclusivement par voie de résolution adoptée par une majorité du nombre total d'administrateurs autorisés (qu'il y ait ou non des vacances dans les postes d'administrateur préalablement autorisés au moment où ladite résolution est présentée au Conseil pour adoption). À compter de la date de clôture de l'offre publique initiale des actions ordinaires de la Société (la « **Date d'effet** »), les administrateurs autres que ceux qui pourront être élus par les titulaires de toutes séries d'actions privilégiées dans certaines circonstances seront répartis en trois catégories, le mandat des administrateurs de la première catégorie expirant à la première assemblée annuelle des actionnaires convoquée après la Date d'effet, le mandat des administrateurs de la deuxième catégorie expirant à la seconde assemblée annuelle des actionnaires convoquée après la Date d'effet, le mandat des administrateurs de la troisième catégorie expirant à la troisième assemblée annuelle des actionnaires convoquée après la Date d'effet et chaque mandat expirant par la suite à chaque troisième assemblée annuelle des actionnaires suivant cette élection. Tous les administrateurs occuperont leurs fonctions jusqu'à l'expiration du mandat pour lequel ils ont été élus et jusqu'à ce que leurs successeurs respectifs soient élus, sauf en cas de décès, de démission ou de révocation de tout administrateur. Lors de chaque réunion annuelle des actionnaires à compter de la première assemblée annuelle convoquée après la Date d'effet, (i) les successeurs à la catégorie d'administrateurs dont le mandat expire cette année-là seront élus pour un mandat de trois ans et succéderont à ceux dont le mandat expire de sorte que le mandat d'une catégorie d'administrateurs expirera chaque année, chaque administrateur occupant ses fonctions jusqu'à ce que son successeur

ait été dûment élu et qualifié, et (ii) si le Conseil d'administration l'autorise par voie de résolution, les administrateurs pourront être élus aux fins de pourvoir tous postes vacants au sein du Conseil d'administration, indépendamment de la raison de la vacance du poste.

1.3.4. Commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes de l'Initiateur est : Pricewaterhouse Coopers LLP – San Jose, California (Etats-Unis).

1.4. DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE OU DES ASSOCIES

1.4.1. Lieu des assemblées

Toutes les assemblées d'actionnaires se tiendront en tout lieu (le cas échéant) situé sur le territoire de l'État du Delaware (Etats-Unis) ou en dehors qui pourra être déterminé à tout moment donné par le Conseil d'administration ou, s'il n'est pas déterminé par le Conseil d'administration, par le Président du Conseil, le Président ou le Directeur général, étant entendu que le Conseil d'administration pourra, à son entière discrétion, décider qu'une assemblée des actionnaires ne se tienne pas en un lieu donné mais se déroule exclusivement grâce à des moyens de communication à distance conformément à la Section 1.13 des statuts (*Amended and Restated Bylaws*) de la Société.

1.4.2. Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des actionnaires pour l'élection des administrateurs et pour le traitement des autres questions qui pourront être dûment soumises devant l'assemblée se tiendra à une date et à une heure qui seront fixées par le Conseil d'administration et indiquées sur l'avis de convocation.

1.4.3. Assemblées extraordinaires

Des assemblées extraordinaires d'actionnaires pourront être convoquées à tout moment par le Conseil d'administration, le Président du Conseil ou le Président, à toutes fins prescrites dans l'avis de convocation. Ces réunions se tiendront à l'heure et à la date que le Conseil pourra fixer. Les questions traitées lors de toute assemblée extraordinaire se limiteront à l'objet ou aux objets indiqués dans l'avis de convocation.

1.4.4. Quorum

Sauf si la loi ou les statuts (*Amended and Restated Bylaws*) de la Société en disposent autrement, les titulaires d'une majorité des actions du capital de la Société ouvrant droit de vote à l'assemblée qui seront présents en personne ou représentés par un fondé de pouvoir formeront un quorum pour l'expédition des affaires.

1.4.5. Vote et procurations

Chaque actionnaire disposera d'une voix pour chaque action du capital assortie d'un droit de vote que détient ledit actionnaire inscrit au registre et disposera d'une voix proportionnelle pour chaque fraction d'action qu'il détient, à moins que la loi ou le certificat de constitution (*Certificate of Incorporation*) n'en disposent autrement. Chaque actionnaire inscrit au registre qui est autorisé à voter lors d'une assemblée des actionnaires pourra voter en personne ou pourra autoriser toute(s) autre(s) personne(s) à voter ou agir en son nom par le biais d'une procuration écrite signée par l'actionnaire ou l'agent autorisé de l'actionnaire ou par le biais d'une transmission électronique permise par la loi et remise au Secrétaire de la Société. Toute copie, télécopie ou autre reproduction fiable du document écrit ou de la transmission électronique créée conformément à la présente section pourra se substituer au document écrit ou à la transmission électronique original(e) ou être utilisée à la place dudit document ou de ladite transmission à toutes fins auxquelles le document écrit ou la transmission électronique pourrait être utilisé(e), sous réserve que ladite copie, télécopie ou autre reproduction soit une reproduction complète

du document écrit ou de la transmission électronique intégral(e) original(e).

1.4.6. Action en assemblée

(a) Lors de toute assemblée des actionnaires pour l'élection d'un ou de plusieurs administrateurs à l'occasion de laquelle un quorum est formé, l'administrateur ou les administrateurs sera(ont) élu(s) à la majorité des voix des actionnaires autorisés à se prononcer sur l'élection.

(b) Toutes les autres questions seront tranchées à la majorité des voix des personnes présentes ou représentées par un fondé de pouvoir et autorisées à voter sur la question, à condition qu'un quorum soit présent, sauf lorsqu'un vote différent est requis par une disposition légale expresse, le certificat de constitution (*Certificate of Incorporation*) ou les statuts (*Amended and Restated Bylaws*).

(c) Tous les votes, y compris sur l'élection des administrateurs mais sauf dans les cas où la loi l'exige autrement, pourront être exprimés oralement, sous réserve toutefois que, à la demande d'un actionnaire autorisé à voter ou du fondé de pouvoir de l'actionnaire, un vote au scrutin soit organisé. Chaque scrutin indiquera le nom de l'actionnaire ou du fondé de pouvoir ainsi que les autres informations qui pourront être requises en vertu de la procédure établie pour l'assemblée. La Société pourra et, dans la mesure requise par la loi, devra, avant toute assemblée des actionnaires, désigner un ou plusieurs inspecteurs pour agir en cette qualité lors de l'assemblée et rédiger un procès-verbal. La Société pourra désigner une ou plusieurs personnes en tant qu'inspecteur suppléant pour remplacer tout inspecteur en cas de carence. Si aucun inspecteur ou suppléant n'est en mesure d'agir lors d'une assemblée d'actionnaires, la personne présidant l'assemblée pourra, et dans la mesure requise par la loi, devra désigner un ou plusieurs inspecteurs pour agir en cette qualité lors de l'assemblée. Avant d'exercer ses fonctions, chaque inspecteur devra signer une déclaration sur l'honneur aux termes de laquelle il s'engage à exécuter consciencieusement les fonctions d'inspecteur en faisant preuve d'une stricte impartialité et en agissant au mieux de ses capacités.

1.4.7. Conduite des affaires

Lors de chaque assemblée des actionnaires, le Président du Conseil ou, en son absence, le Président ou, en son absence, toute autre personne qui pourra être désignée par le Conseil d'administration, agira en qualité de président. Le Secrétaire de la Société ou une personne désignée par le président de l'assemblée agira en qualité de secrétaire de l'assemblée. À moins que le président de l'assemblée ne l'approuve autrement, seuls les actionnaires inscrits au registre, les personnes autorisées en vertu de la Section 1.8 des statuts (*Amended and Restated Bylaws*) à agir en qualité de fondés de pouvoir et les directeurs de la Société peuvent participer à l'assemblée des actionnaires.

Le président de l'assemblée convoquera l'assemblée, établira l'ordre du jour et veillera au bon déroulement de l'assemblée conformément à l'ordre du jour établi. À la discrétion du président, l'assemblée pourra se dérouler autrement conformément aux souhaits des actionnaires présents. La date et l'heure d'ouverture et de clôture des votes pour chaque question sur laquelle se prononceront les actionnaires à l'occasion de l'assemblée seront annoncées lors de l'assemblée.

Le président conduira également l'assemblée de façon ordonnée, tranchera sur la priorité des résolutions et autres questions procédurales ainsi que sur les procédures à suivre et exercera son pouvoir discrétionnaire relativement à ces questions procédurales en faisant preuve d'équité et de bonne foi à l'égard de tous ceux autorisés à prendre part à l'assemblée. Sans restreindre la portée de ce qui précède, le président pourra (a) à tout moment, limiter la participation aux seuls véritables actionnaires inscrits au registre et à leurs fondés de pouvoir ainsi qu'aux autres personnes présentes à l'invitation du président ou du Conseil d'administration, (b) limiter l'utilisation d'appareils d'enregistrement audio ou vidéo lors de l'assemblée et (c) imposer des limites raisonnables en termes de temps à consacrer, lors de l'assemblée, aux discussions en général ou aux remarques de tout actionnaire. Si toute personne présente se montre indisciplinée ou entrave les procédures de l'assemblée, le président aura le pouvoir de renvoyer cette personne de l'assemblée. Nonobstant toute disposition contraire des statuts (*Amended and Restated Bylaws*), aucune question ne sera traitée à l'occasion de l'assemblée autrement que conformément aux procédures établies dans la Section 1.10, la Section 1.11 et la Section 2.15 des statuts (*Amended and Restated Bylaws*). Le président de

l'assemblée, outre le fait de prendre toutes autres décisions qui pourront s'avérer utiles pour la conduite de l'assemblée, aura le pouvoir et le devoir de déterminer si une nomination ou toute question proposée à présenter devant l'assemblée a été réalisée ou proposée, selon le cas, conformément aux dispositions de la Section 1.10, de la Section 1.11 et de la Section 2.15 des statuts (*Amended and Restated Bylaws*) et, s'il juge que toute nomination ou question proposée n'est pas conforme à ces sections, il déclarera alors à l'assemblée que cette nomination ou proposition non conforme sera ignorée.

1.5. DESCRIPTION DES ACTIVITE DE L'INITIATEUR

1.5.1. Activités principales

L'Initiateur est une société holding.

1.5.2. Événements exceptionnels et litiges significatives

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

1.5.3. Employés de l'Initiateur

Le groupe PROS comprend, au 31 décembre 2013, 848 personnes à temps plein (dont 652 salariés et 196 personnes externalisées).

1.6. PRESENTATION RESUMEE DE L'OFFRE

1.6.1. Rappel des principales caractéristiques de l'Offre

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement de l'article 233-1 1° du Règlement général de l'AMF, PROS propose de manière irrévocable aux détenteurs d'actions (ci-après les « **Actions** ») de la société Cameleon Software d'acquérir leurs Actions dans les conditions décrites ci-après (l'« **Offre** »).

L'Offre porte sur la totalité des actions existantes de la Société non détenues par l'Initiateur à l'exclusion des 17.626 actions auto-détenues par Cameleon Software à la date du 30 Juin 2014, et des 550.000 actions gratuites (« **Actions Gratuites** ») définitivement attribuées à la date du présent projet de note d'information dont la période de conservation n'aura pas expiré avant la clôture de l'Offre et sous réserve des cas de levée des indisponibilités prévues par les dispositions légales ou réglementaires applicables.

L'Offre porte ainsi sur un nombre total maximal de 942.129 Actions représentant 6,7% du capital et 6,8% des droits de vote sur la base d'un nombre total de 14.058.722 actions et 14.077.224 droits de vote théoriques de la Société en application de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF. Bryan, Garnier & Co. a, en tant qu'établissement présentateur de l'Offre agissant pour le compte de l'Initiateur, déposé le projet d'Offre auprès de l'AMF le 15 Septembre 2014.

L'Offre est réalisée selon la procédure simplifiée régie par les articles 233-1 et suivants du règlement général de l'AMF. Conformément aux articles 237-14 et suivants du Règlement général de l'AMF, dans la mesure où les actionnaires minoritaires ne représentent pas plus de 5 % du capital ou des droits de vote de la Société, l'Initiateur mettra en œuvre un retrait obligatoire après la clôture de l'Offre et au plus tard dans un délai de trois mois à l'issue de sa clôture.

Le détail des caractéristiques de l'Offre et des modalités d'apport à l'Offre est décrit dans la Note d'Information de l'Initiateur.

1.6.2. Ajustement des termes de l'Offre

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société réunie le 13 juin 2014 a décidé de ne pas distribuer de dividende.

Il n'est donc pas prévu d'ajustement des termes de l'Offre.

1.6.3. Mode de financement de l'Offre

L'acquisition de la totalité des Actions Cameleon Software susceptibles d'être apportées à l'Offre représenterait, sur la base d'un prix d'Offre de 2,20 euros par action, un montant maximal de 2.038.137,20 euros hors frais divers et commissions, étant précisé que la totalité des Actions Cameleon Software apportées à l'Offre seront acquises par l'Initiateur. L'Offre est financée par apports en fonds propres de PROS.

1.7. PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE - RESULTATS

Les informations financières consolidées suivantes présentées sous les rubriques Informations sélectionnées du compte de résultat consolidé et Informations sélectionnées du bilan consolidé aux 31 décembre 2013, 2012, 2011, 2010 et 2009 et pour les cinq exercices clos à ces dates, sont extraites des états financiers consolidés de PROS Holdings, Inc. Les informations financières consolidées sélectionnées ci-après doivent être lues conjointement avec le Rapport de gestion, et renvoient à ce dernier et à nos états financiers consolidés, ainsi qu'aux notes aux états financiers consolidés inclus dans le présent document. Les montants dans le tableau ci-après sont présentés en milliers de dollars (sauf pour les données par action).

	Exercice clos le 31 décembre				
	2013	2012	2011	2010	2009
Informations sélectionnées du compte de résultat :					
Total du chiffre d'affaires	\$144 837	\$117 791	\$96 639	\$71 045	\$68 783
Marge brute	101 702	84 006	70 337	50 653	50 138
Résultat opérationnel	3 538	8 180	8 775	(4 112)	7 367
Résultat net	3 446	4 966	6 350	(1 931)	5 516
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	\$ 3 446	\$ 4 966	\$ 6 350	\$(1 931)	\$ 5 516
Résultat net par action attribuable aux actionnaires ordinaires					
de base	0,12	0,18	0,24	(0,07)	0,21
dilué	0,11	0,17	0,23	(0,07)	0,21
Nombre moyen pondéré d'actions					
de base	28 004	27 366	26 832	26 090	25 711
dilué	30 114	28 420	27 762	26 090	26 431
Informations financières sélectionnées du bilan consolidé					
Trésorerie et équivalents de trésorerie, libres de toute restriction	\$ 44 688	\$ 83 558	\$68 457	\$55 845	\$62 449
Fonds de roulement	72 127	72 950	66 334	52 326	50 755
Total de l'actif	179 828	146 479	121 259	98 128	85 329
Engagements à long terme	3 523	3 334	2 976	1 461	2 418
Total des capitaux propres	\$111 303	\$ 88 669	\$73 943	\$59 503	\$55 039

PROS Holdings, Inc.
Bilan consolidé résumé
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action) (Non audité)

	30 juin 2014	31 décembre 2013
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 30 034	\$ 44 688
Créances clients et créances non facturées, nettes de provisions respectivement de 816 \$ et 1 060 \$	62 047	46 566
Charges constatées d'avance et autres actifs courants	10 866	6 157
Liquidités courantes soumises à restriction	2 501	39 718
Total de l'actif courant	105 448	137 129
Liquidités non courantes soumises à restriction	100	100
Immobilisations corporelles nettes	16 761	15 587
Immobilisations incorporelles nettes	24 227	8 232
Goodwill	23 352	7 024
Actifs d'impôts différés non courants, nets de provisions pour dépréciation	10 505	10 505
Autres actifs immobilisés	1 334	1 251
Total de l'actif	<u>\$ 181 727</u>	<u>\$ 179 828</u>
Passif et capitaux propres		
Passif courant		
Dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	\$ 12 249	\$ 7 839
Charges à payer	8 653	5 210
Salaires, charges sociales et avantages du personnel	10 398	9 679
Produits constatés d'avance	46 347	42 274
Total du passif courant	77 647	65 002
Produits à long terme constatés d'avance	3 437	2 977
Autres passifs non courants	3 316	546
Total du passif	84 400	68 525
Engagements et passifs éventuels (Note 7)		
Capitaux propres		
Actions privilégiées d'une valeur nominale de 0,001 \$, 5 000 000 actions autorisées, 0 émise	—	—
Actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,001 \$, 75 000 000 actions autorisées, 33 385 511 et 32 606 228 actions émises respectivement, 28 967 926 et 28 188 643 actions en circulation respectivement	34	33
Primes d'émission	106 044	106 880
Actions propres, 4 417 585 actions ordinaires, au coût d'achat	(13 938)	(13 938)
Résultat non distribué	2 879	18 328
Autres éléments cumulés du résultat global	157	—
Intérêts minoritaires	2 151	—
Total des capitaux propres	97 327	111 303
Total du passif et des capitaux propres	<u>\$ 181 727</u>	<u>\$ 179 828</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés non audités.

PROS Holdings, Inc.
État du résultat global consolidé résumé
(en milliers de dollars, sauf pour les données sur les actions)
(Non audité)

	Exercice clos le 30 juin (3 mois)		Exercice clos le 30 juin (6 mois)	
	2014	2013	2014	2013
Chiffre d'affaires				
Licences	\$ 12 332	\$ 9 725	\$ 24 195	\$ 19 114
Services	13 079	12 509	25 195	23 744
Abonnements	5 813	1 936	10 126	3 904
Total des licences, services et abonnements	31 224	24 170	59 516	46 762
Maintenance et assistance	13 144	11 357	25 765	22 391
Total du chiffre d'affaires	44 368	35 527	85 281	69 153
Coût des ventes				
Licences	51	192	106	233
Services	10 167	8 227	20 620	16 160
Abonnements	1 592	389	2 517	885
Total des licences, services et abonnements	11 810	8 808	23 243	17 278
Maintenance et assistance	2 361	1 978	4 937	4 061
Total du coût des ventes	14 171	10 786	28 180	21 339
Marge brute	30 197	24 741	57 101	47 814
Charges opérationnelles				
Frais commerciaux, généraux, administratifs et de marketing	24 267	15 935	46 722	30 223
Recherche et développement	11 092	8 026	22 651	16 121
Liées aux acquisitions	579	—	1 969	—
Dépréciations	2 130	—	2 130	—
Résultat opérationnel	(7 871)	780	(16 371)	1 470
Autres charges nettes	(571)	(129)	(1 543)	(234)
Résultat avant provision pour impôt sur le résultat	(8 442)	651	(17 914)	1 236
Charge (produit) d'impôts sur le résultat	(1 240)	71	(1 800)	(1 078)
Résultat net	(7 202)	580	(16 114)	2 314
Résultat net attribuable aux intérêts minoritaires	(206)	—	(663)	—
Résultat net attribuable à PROS Holdings, Inc.	(6 996)	580	(15 451)	2 314
Résultat net par action attribuable à PROS Holdings, Inc.				
de base	\$ (0,24)	\$ 0,02	\$ (0,54)	\$ 0,08
dilué	\$ (0,24)	\$ 0,02	\$ (0,54)	\$ 0,08
Nombre moyen pondéré d'actions				
de base	28 958 233	28 006 517	28 813 008	27 881 957
dilué	28 958 233	29 958 580	28 813 008	29 710 202

Autres éléments du résultat global, nets d'impôts :

Écarts de conversion	203	—	177	—
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts	203	—	177	2 314
Résultat global	(6 999)	580	(15 937)	2 314
Résultat global attribuable aux intérêts minoritaires	(186)	—	(643)	—
Résultat global attribuable à PROS Holdings, Inc.	\$ (6 813)	\$ 580	\$ (15 294)	\$ 2 314

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés non audités.

Rapport de la société d'expertise comptable indépendante

Aux administrateurs et aux actionnaires de PROS Holdings, Inc.

À notre avis, les états financiers consolidés figurant dans l'index ci-joint donnent une image fidèle, dans tous ses aspects significatifs, de la situation financière de PROS Holdings, Inc. et de ses filiales aux 31 décembre 2013 et 2012, de leurs résultats et de leurs flux de trésorerie pour chacun des trois exercices de la période close le 31 décembre 2013, conformément aux principes comptables généralement admis aux États-Unis d'Amérique. En outre, à notre avis, l'état financier complémentaire figurant dans l'index ci-joint donne une image fidèle, dans tous ses aspects significatifs, des informations qu'il contient lues conjointement avec les états financiers consolidés concernés. Par ailleurs, à notre avis, la Société a exercé, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace sur le reporting financier au 31 décembre 2013 sur la base des critères préconisés par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) dans son ouvrage intitulé *La pratique du contrôle interne* (1992). La direction de la Société est responsable de la préparation de ces états financiers, de l'exercice d'un contrôle interne efficace sur le reporting financier et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne relatif au reporting financier, inclus dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne relatif au reporting financier figurant à la Section 9A. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états financiers et sur le contrôle interne de la Société relatif au reporting financier sur la base de nos travaux intégrés. Nos audits ont été effectués conformément aux normes préconisées par le Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Selon ces normes, nous devons planifier et réaliser l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable que ces états financiers ne comportent pas d'anomalie significative et qu'un contrôle interne efficace a été exercé, dans tous ses aspects significatifs, sur le reporting financier. Un audit d'états financiers comprend l'examen par sondage des éléments probants qui justifient les montants et informations figurant dans les états financiers, l'appréciation de la validité des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi que l'appréciation de la présentation des états financiers dans leur ensemble. Notre audit du contrôle interne relatif au reporting financier a englobé la compréhension du contrôle interne exercé sur le reporting financier, l'évaluation du risque de faiblesse importante, et des tests et une évaluation de la conception et de l'efficacité opérationnelle du contrôle interne en regard des risques évalués. Nous avons également mis en œuvre les autres procédures jugées nécessaires au vu des circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion.

Le contrôle interne d'une entreprise relatif au reporting financier est un processus destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité du reporting financier et des états financiers établis à des fins externes conformément aux principes comptables généralement admis. Le contrôle interne d'une société sur son reporting financier comprend les politiques et procédures qui (i) portent sur la tenue de registres reflétant, de façon raisonnablement détaillée, exacte et fidèle, les transactions et les cessions d'actifs de la société ; (ii) donnent l'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées de façon adéquate pour permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis, et que les recettes et les dépenses de la société sont réalisées dans le respect des autorisations de la direction et des administrateurs de la société ; et (iii) donnent une assurance raisonnable quant à la prévention ou la détection précoce de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourraient avoir un impact significatif sur les états financiers.

Du fait des limites inhérentes au contrôle interne, il est possible que des fausses déclarations ne soient pas systématiquement détectées ou évitées. Par ailleurs, l'évaluation de l'efficacité projetée sur des

périodes futures est soumise au risque d'une inadéquation des contrôles provoquée par une évolution des conditions, ou d'une éventuelle détérioration du niveau de conformité aux politiques et procédures.

Comme détaillé dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne relatif au reporting financier figurant à la Section 9A, la direction a exclu SignalDemand, acquise en 2013 par la Société lors d'un regroupement d'entreprises, de son évaluation du contrôle interne relatif au reporting financier au 31 décembre 2013. Nous avons également exclu SignalDemand de notre audit du contrôle interne relatif au reporting financier. SignalDemand est une filiale détenue à 100 % par la Société, dont l'actif total et le chiffre d'affaires total représentent respectivement 8,7 % et 0,2 % des montants correspondants inscrits dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2013 et pour l'exercice clos à cette date.

/s/ PricewaterhouseCoopers LLP

San Jose, Californie
3 mars 2014

PROS Holdings, Inc.
Bilan consolidé
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

	31 décembre	
	2013	2012
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 44 688	\$ 83 558
Créances clients et créances non facturées, nettes de provisions respectivement de 1 060 \$ et 760 \$	46 566	38 801
Charges constatées d'avance et autres actifs courants	6 157	5 067
Liquidités courantes soumises à restriction	39 718	—
Total de l'actif courant	137 129	127 426
Liquidités non courantes soumises à restriction	100	329
Immobilisations corporelles nettes	15 587	12 788
Immobilisations incorporelles	8 232	—
Goodwill	7 024	—
Actifs d'impôts différés non courants, nets de provisions pour dépréciation	10 505	4 585
Autres actifs nets immobilisés	1 251	1 351
Total de l'actif	<u>\$179 828</u>	<u>\$146 479</u>
Passif et capitaux propres		
Passif courant		
Dettes fournisseurs	\$ 7 839	\$ 3 775
Charges à payer	5 210	3 258
Salaires, charges sociales et avantages du personnel	9 679	7 669
Produits constatés d'avance	42 274	39 774
Total du passif courant	65 002	54 476
Produits à long terme constatés d'avance	2 977	2 007
Autres passifs non courants	546	1 327
Total du passif	<u>68 525</u>	<u>57 810</u>
Engagements et passifs éventuels (Note 13)		
Capitaux propres		
Actions privilégiées d'une valeur nominale de 0,001 \$, 5 000 000 actions autorisées, 0 émise	—	—
Actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,001 \$, 75 000 000 actions autorisées, 32 606 228 et 31 966 432 actions émises respectivement, 28 188 643 et 27 548 847 actions en circulation respectivement	33	32
Primes d'émission	106 880	87 693
Actions propres, 4 417 585 actions ordinaires, au coût d'achat	(13 938)	(13 938)
Résultat non distribué	18 328	14 882
Total des capitaux propres	111 303	88 669
Total du passif et des capitaux propres	<u>\$179 828</u>	<u>\$146 479</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

PROS Holdings, Inc.
État du résultat global consolidé
(en milliers de dollars, sauf pour les données sur les actions)

	Exercice clos le 31 décembre		
	2013	2012	2011
Chiffre d'affaires			
Licences et déploiement	\$ 98 749	\$ 77 656	\$ 62 975
Maintenance et assistance	46 088	40 135	33 664
Total du chiffre d'affaires	144 837	117 791	96 639
Coût des ventes			
Licences et déploiement	34 896	25 830	19 627
Maintenance et assistance	8 239	7 955	6 675
Total du coût des ventes	43 135	33 785	26 302
Marge brute	101 702	84 006	70 337
Charges opérationnelles			
Frais commerciaux, généraux, administratifs et de marketing	63 524	48 215	35 891
Recherche et développement	32 467	27 611	25 671
Liées aux acquisitions	2 173	—	—
Résultat opérationnel	3 538	8 180	8 775
Autres charges nettes	(265)	(163)	(141)
Résultat avant provision pour impôt sur le résultat	3 273	8 017	8 634
Charge (produit) d'impôts sur le résultat	(173)	3 051	2 284
Résultat net	\$ 3 446	\$ 4 966	\$ 6 350
Résultat net par action attribuable aux actionnaires ordinaires			
de base	0,12	0,18	0,24
dilué	0,11	0,17	0,23
Nombre moyen pondéré d'actions			
de base	28 004 019	27 365 731	26 831 530
dilué	30 114 373	28 419 956	27 761 958
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts :			
Autres éléments du résultat global	—	—	—
Résultat global	\$ 3 446	\$ 4 966	\$ 6 350

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

PROS Holdings, Inc.
Tableau consolidé des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

	Exercice clos le 31 décembre		
	2013	2012	2011
Activités opérationnelles :			
Résultat net	\$ 3 446	\$ 4 966	\$ 6 350
Ajustements permettant de rapprocher le résultat net de la trésorerie nette générée par les activités opérationnelles :			
Amortissements	4 307	2 286	1 609
Palements fondés sur des actions	16 272	9 645	6 832
Excédent des produits d'impôts sur les paiements fondés sur des actions	(2 940)	(1 686)	(1 379)
Produit d'impôts sur les paiements fondés sur des actions	2 931	1 573	1 320
Impôts différés nets	(2 776)	962	315
Provision pour créances douteuses	300	(326)	178
Variations des actifs et passifs opérationnels :			
Créances clients et créances non facturées	(7 492)	(4 609)	(6 656)
Charges constatées d'avance et autres actifs	1 204	2 215	(2 971)
Dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	2 885	(790)	2 579
Charges à payer	1 002	1 700	(392)
Salaires, charges sociales et avantages du personnel	1 050	2 879	405
Produits constatés d'avance	(3 218)	5 837	6 053
Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles	16 971	24 652	14 243
Activités d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 401)	(7 514)	(3 002)
Acquisition de SignalDemand, nette de la trésorerie acquise	(13 102)	—	—
Coûts de développement de logiciels destinés à un usage interne	(2 874)	(2 013)	—
Augmentation des liquidités soumises à restriction	(39 389)	—	(36)
Diminution des investissements à court terme	—	—	73
Flux nets de trésorerie absorbés par les activités d'investissement	(58 766)	(9 527)	(2 965)
Activités de financement :			
Levée de stock options	3 327	1 354	1 874
Excédent des produits d'impôts sur les paiements fondés sur des actions	2 940	1 686	1 379
Retenue fiscale liée au règlement net en actions temporairement incessibles	(3 342)	(2 814)	(1 919)
Coûts de montage du Contrat de crédit renouvelable	—	(250)	—
Trésorerie nette générée (absorbée) par les activités de financement	2 925	(24)	1 334
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(38 870)	15 101	12 612
Trésorerie et équivalents de trésorerie :			
À l'ouverture	83 558	68 457	55 845

À la clôture	\$44 688	\$83 558	\$68 457
Informations complémentaires sur la trésorerie :			
Trésorerie reçue (payée) sur l'exercice au titre des éléments suivants :			
Impôts	\$ (278)	\$ 4 694	\$ (5 330)
Intérêts	\$ (87)	\$ (68)	\$ —
Activités d'investissement sans contrepartie en trésorerie :			
Acquisition d'immobilisations corporelles non encore payée	\$ 2 045	\$ 1 425	\$ 606
<i>Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.</i>			

PROS Holdings, Inc.
Tableau des capitaux propres consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

	Actions ordinaires		Primes d'émission	Actions propres		Résultat non distribué	Total des capitaux propres
	Nombre	Montant		Nombre	Montant		
Solde au 31 décembre 2010	26 359 415	\$ 31	\$ 69 844	4 417 585	(13 938)	\$ 3 566	\$ 59 503
Levée de stock options	308 762	—	1 874	—	—	—	1 874
Règlement lié aux RSU	346 668	—	(1 919)	—	—	—	(1 919)
Excédent des produits d'impôts sur les paiements fondés sur des actions	—	—	1 303	—	—	—	1 303
Rémunérations en instruments de capitaux propres	—	—	6 832	—	—	—	6 832
Résultat net	—	—	—	—	—	6 350	6 350
Solde au 31 décembre 2011	27 014 845	31	77 934	4 417 585	(13 938)	9 916	73 943
Levée de stock options	126 604	—	1 354	—	—	—	1 354
Règlement lié aux RSU	407 398	1	(2 814)	—	—	—	(2 813)
Excédent des produits d'impôts sur les paiements fondés sur des actions	—	—	1 574	—	—	—	1 574
Rémunérations en instruments de capitaux propres	—	—	9 645	—	—	—	9 645
Résultat net	—	—	—	—	—	4 966	4 966
Solde au 31 décembre 2012	27 548 847	32	87 693	4 417 585	(13 938)	14 882	88 669
Levée de stock options	354 973	1	3 326	—	—	—	3 327
Règlement lié aux RSU	284 823	—	(3 342)	—	—	—	(3 342)
Excédent des produits d'impôts sur les paiements	—	—	2 931	—	—	—	2 931

fondés sur des
actions

Rémunérations en instruments de capitaux propres	—	—	16 272	—	—	—	16 272
Résultat net	—	—	—	—	—	3 446	3 446
Solde au 31 décembre 201 3	28 188 64 3	\$ 33	\$ 106 880	4 417 58 5	(13 93 8)	\$ 18 328	111 30 3

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

PROS Holdings, Inc.
Notes aux états financiers consolidés

1. Organisation et nature des activités

PROS Holdings, Inc., une société de l'État du Delaware, est, à travers ses filiales opérationnelles (la « Société »), un fournisseur de logiciels Big data destinés à aider les entreprises à surperformer leurs marchés en utilisant des données volumineuses pour accroître leur efficacité commerciale. La Société utilise la science des données pour mettre en évidence les comportements et les préférences d'achat à partir des données extraites des transactions afin de déterminer les opportunités qui ont une forte probabilité de se réaliser, les offres susceptibles de remporter un succès commercial et les prix les plus justes. La Société propose des logiciels Big data pour analyser, exécuter et optimiser les ventes, la fixation des prix, les tarifs et remises et la gestion du chiffre d'affaires. La Société fournit également des services d'implémentation de ses logiciels, ainsi que des services de conseil. Elle fournit en outre à ses clients des services de maintenance et d'assistance, des mises à jour, des modules de maintenance et des corrections d'erreurs sur la durée du contrat d'assistance si et lorsqu'ils sont disponibles. La Société fournit ses logiciels Big data aux entreprises de nombreux secteurs, dont l'industrie, la distribution, les services et les voyages.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Principes de consolidation et base de présentation

Les états financiers consolidés englobent les comptes de PROS Holdings, Inc. et de ses filiales détenues à 100 %. Toutes les transactions et tous les soldes intragroupes significatifs ont été éliminés lors de la consolidation. Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux principes comptables généralement admis aux États-Unis (US GAAP).

Montants en dollars

Les montants figurant dans les tableaux de ces notes sont présentés en milliers de dollars, sauf pour les montants unitaires, et sauf indication contraire dans chaque note.

Estimations

La direction de la Société formule des estimations et retient des hypothèses lors de la préparation de ses états financiers consolidés audités conformément au référentiel comptable américain. Ces estimations et ces hypothèses peuvent avoir une incidence sur les actifs et passifs inscrits dans les états financiers consolidés audités, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la clôture, ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés pour l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. La complexité du processus d'estimation et les problématiques liées aux hypothèses, aux risques et aux incertitudes inhérentes à l'application de la méthode du pourcentage d'avancement à la constatation du chiffre d'affaires affectent le montant des produits, des charges, des créances non facturées et des produits constatés d'avance. Les estimations peuvent être affectées par de nombreux facteurs internes et externes. Des estimations sont également utilisées, sans caractère limitatif, pour les créances, la provision pour créances douteuses, la durée d'utilité des actifs, les amortissements, la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris lors des regroupements d'entreprises, l'impôt sur le résultat et l'évaluation des actifs d'impôts différés, l'évaluation des stock options, les autres passifs courants et les charges à payer.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société considère comme des équivalents de trésorerie tous les investissements très liquides ayant une échéance initiale à leur date d'acquisition inférieure ou égale à trois mois. La Société a mis en place un programme de gestion de trésorerie qui prévoit l'investissement des soldes de trésorerie excédentaires, principalement dans des instruments à court terme du marché monétaire.

Instruments financiers

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la valeur comptable des instruments financiers de la Société, qui comprennent les équivalents de trésorerie, les investissements à court terme, les créances et les dettes d'exploitation, avoisinaient leur juste valeur. Voir la Note 8 des notes aux états financiers consolidés pour de plus amples informations sur l'évaluation de la juste valeur de la Société.

Charges constatées d'avance et autres actifs

Les charges constatées d'avance et autres actifs comprennent principalement des actifs d'impôts différés à court terme, des versements anticipés d'impôts sur le résultat, des coûts de projets différés et des redevances de licences payées d'avance.

Immobilisations corporelles nettes

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, diminué du montant cumulé des amortissements. Les frais de maintenance, de réparation et les coûts de remplacement mineurs sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Les coûts significatifs de remplacement et d'amélioration sont comptabilisés à l'actif du bilan. Les immobilisations corporelles, exception faite des améliorations locatives, sont amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilité estimées. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du contrat de location ou sur leur durée d'utilité, si celle-ci est inférieure. Lors de la vente ou de la mise au rebut d'une immobilisation corporelle, son coût d'acquisition et le montant cumulé des amortissements correspondants sont déduits des comptes du bilan, et les profits ou les pertes en découlant sont enregistrés dans l'état du résultat global consolidé.

Logiciel destinés à un usage interne

Les coûts engagés durant la phase de développement des logiciels destinés à un usage interne sont inscrits à l'actif, à leur coût d'acquisition, et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les coûts de développement incluent généralement les salaires et les charges du personnel, ainsi que le coût des prestations externes associées à la configuration, à l'encodage, à l'installation et au test des logiciels destinés à un usage interne. Les logiciels destinés à un usage interne inscrits à l'actif sont inclus dans les immobilisations corporelles dans le bilan consolidé.

Dépréciation des actifs immobilisés

Les immobilisations corporelles sont soumises à des tests de dépréciation à chaque fois qu'en raison d'événements ou de circonstances spécifiques, le recouvrement de la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est mis en doute. Le test de dépréciation consiste notamment à comparer les flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou du groupe d'actifs avec leur valeur comptable. Si la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs est supérieure aux flux de trésorerie futurs attendus (non actualisés et hors charges d'intérêt), une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable de l'actif dépasse sa juste valeur. La Société n'a pas comptabilisé de dépréciation durant les exercices clos les 31 décembre 2013, 2012 et 2011.

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie limitée sont amorties sur leur durée d'utilité et sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances

mettent en doute le recouvrement de leur valeur comptable. Lors de cette revue, la Société réévalue les hypothèses significatives utilisées pour déterminer le coût d'acquisition initial et la durée de vie estimée des actifs immobilisés. Bien que les hypothèses puissent varier d'un actif à un autre, elles englobent généralement les résultats opérationnels, les changements d'utilisation de l'actif concerné, les flux de trésorerie, ainsi que d'autres indicateurs de valeur. La direction estime ensuite si la durée d'utilité résiduelle reste appropriée, ou si les actifs immobilisés sont dépréciés, principalement en déterminant si les flux de trésorerie futurs non actualisés sont suffisants pour recouvrer la valeur comptable de ces actifs. En cas de dépréciation, la Société ramène la valeur comptable de l'actif à sa juste valeur, généralement déterminée en fonction d'une analyse des flux de trésorerie actualisés.

Le goodwill n'est pas amorti, mais est soumis à un test de dépréciation une fois par an, ou lorsque des événements ou des changements de circonstances mettent en doute le recouvrement de sa valeur comptable.

Lorsqu'elle évalue le caractère recouvrable du goodwill, la Société doit formuler des hypothèses sur les flux de trésorerie futurs estimés et sur d'autres facteurs pour déterminer la juste valeur de ces actifs. Si ces estimations ou les hypothèses sous-jacentes changent à l'avenir, la Société pourrait devoir comptabiliser des provisions pour dépréciation au titre de ces actifs au cours de la période de reporting durant laquelle la dépréciation est identifiée. La Société a déterminé, en fonction de sa structure organisationnelle, qu'elle avait une unité de reporting au 31 décembre 2013.

L'évaluation de la dépréciation du goodwill inclut une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de l'unité de reporting. Si la juste valeur estimée de l'unité de reporting est supérieure à sa valeur comptable, le goodwill n'est pas déprécié. En revanche, si la juste valeur de l'unité de reporting n'est pas supérieure à sa valeur comptable, une analyse plus approfondie doit être effectuée pour déterminer le montant, le cas échéant, de la dépréciation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Société a adopté la norme ASU No. 2011-08, *Intangibles—Goodwill and Other (Topic 350) : Testing Goodwill for Impairment* (Immobilisations incorporelles – Goodwill et autres (sujet 350) : test de dépréciation du goodwill). Selon ASU 2011-08, la Société a la possibilité d'évaluer des facteurs qualitatifs pour déterminer si des événements ou des circonstances conduisent à penser qu'il est plus probable qu'improbable que la juste valeur d'une unité de reporting soit inférieure à sa valeur comptable afin de déterminer si des tests plus approfondis doivent être réalisés. Sur la base des résultats de la revue qualitative du goodwill réalisée au 31 décembre 2013, la Société n'a pas identifié d'indicateurs de dépréciation. Dans ce contexte, le processus en deux étapes précité n'a pas été nécessaire.

Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement de logiciels vendus à des clients sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Ils comprennent les salaires et les charges du personnel, les coûts des prestations externes, les outils de développement de logiciels, une quote-part du coût des locaux et de la charge d'amortissement, ainsi que d'autres charges liées au développement de nouvelles solutions et à la mise à jour et l'amélioration des solutions existantes.

Actions propres

La Société rachète ses actions sur le marché dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, approuvé par le Conseil d'administration du 28 août 2008. La Société comptabilise le rachat d'actions

propres à leur coût d'acquisition. Voir la Note 9 des notes aux états financiers consolidés pour de plus amples informations sur le programme de rachat d'actions de la Société.

Constatation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société provient de l'octroi de licences et du déploiement de solutions logicielles, ainsi que des services de maintenance et d'assistance associés. Dans une moindre mesure, le chiffre d'affaires de la Société comprend des services d'hébergement indépendants des logiciels. Les accords conclus entre la Société et ses clients prévoient généralement : (a) des redevances de licences en contrepartie de l'utilisation de nos solutions, soit pour une période indéterminée, soit pour une durée déterminée, et des revenus au titre du déploiement - configuration, implémentation et formation - et (b) des revenus au titre des services de maintenance et d'assistance technique, ainsi que pour les mises à jour des logiciels. Si l'achèvement du contrat est mis en doute ou si le recouvrement de la créance n'est pas raisonnablement certain, les produits sont différés jusqu'à ce que l'incertitude soit suffisamment dissipée ou que le recouvrement soit raisonnablement certain. En outre, le chiffre d'affaires est constaté lorsqu'il existe des preuves tangibles de l'existence d'un accord, que la livraison a eu lieu et que les produits sont fixes ou déterminables.

Lorsqu'elle détermine si le chiffre d'affaires lié aux services de déploiement doit être constaté séparément du chiffre d'affaires lié aux licences, la Société évalue si les services sont jugés essentiels au fonctionnement du logiciel. Pour ce faire, elle se base sur des facteurs tels que la nature de ses logiciels, le fait qu'ils soient directement utilisables par le client à la livraison, la nature des services de déploiement, les services offerts par d'autres prestataires, le fait que le calendrier des flux des redevances coïncide avec la prestation de services, et l'existence d'étapes ou de critères d'acceptation affectant la réalisation de la redevance.

Si la Société détermine que le chiffre d'affaires lié aux services de déploiement ne doit pas être constaté séparément du chiffre d'affaires lié aux licences, le chiffre d'affaires lié aux licences est comptabilisé avec le chiffre d'affaires lié aux services de déploiement à l'aide de la méthode de l'avancement ou la méthode de l'achèvement des travaux. La méthode de l'achèvement des travaux est également utilisée pour les contrats pour lesquels l'acceptation finale par le client est exposée à un risque ou pour les contrats à court terme.

Le calcul du pourcentage d'avancement des travaux correspond au nombre de jours-homme durant l'exercice, rapporté au nombre de jours-homme estimé nécessaire pour chaque contrat de déploiement des solutions logicielles. La Société évalue la performance selon la méthode de l'avancement en utilisant la méthode du nombre total de jours-homme estimé pour achever le projet. La Société estime que pour chacun de ces projets, le nombre de jours-homme rapporté au total du nombre de jours-homme jusqu'à l'achèvement représente l'indicateur le plus fiable et le plus pertinent pour déterminer la progression d'un projet vers son achèvement. Si une perte est attendue sur nos contrats à forfait, l'intégralité du montant de la perte est comptabilisée lorsque celle-ci est déterminable.

La Société concède également des licences d'utilisation de logiciels à durée déterminée, qui englobent généralement des services de maintenance sur la durée du contrat. Lorsque la maintenance couvre l'intégralité de la durée de la licence, il n'y a pas de taux de renouvellement et la Société n'identifie pas de preuves objectives propres au fournisseur de la juste valeur de la maintenance des contrats de licence à durée déterminée. Pour les contrats de licence à durée déterminée, les produits et les charges associées sont reportés jusqu'à la livraison de la solution et comptabilisés *prorata temporis* sur la durée résiduelle du contrat de licence. Le chiffre d'affaires des contrats de licence à durée déterminée, inclus dans le chiffre d'affaires des licences et du déploiement dans l'état du résultat global consolidé,

représentait respectivement environ 3,6 %, 4,8 % et 5,8 % du total du chiffre d'affaires pour les exercices clos les 31 décembre 2013, 2012 et 2011.

Pour les accords englobant des services d'hébergement et de cloud, nous ventilons la contrepartie de l'accord entre ces services et les autres éléments, et nous comptabilisons les produits des services d'hébergement et de cloud *pro rata temporis* à compter de la date à laquelle le client commence à utiliser nos services, jusqu'à la fin du contrat. Le chiffre d'affaires des services d'hébergement et de cloud, inclus dans le chiffre d'affaires des licences et du déploiement dans l'état du résultat global consolidé, représentait respectivement environ 2,4 %, 2,6 % et 2,3 % du total du chiffre d'affaires pour les exercices clos les 31 décembre 2013, 2012 et 2011.

Les contrats de la Société conclus avec ses clients prévoient généralement des prestations multiples qui comprennent une licence de logiciel, des services de déploiement et des services de maintenance et d'assistance post-déploiement. Pour les contrats à prestations multiples incluant nos services non logiciels, la Société doit : (1) déterminer si et quand chaque élément a été livré ; (2) déterminer la juste valeur de chaque élément en utilisant la hiérarchie de preuves objectives propres au fournisseur de la juste valeur, des preuves externes ou l'estimation la plus juste du prix de vente, selon le cas ; et (3) affecter le prix de vente total aux différents éléments en utilisant la méthode du prix de vente relatif.

Pour les contrats à prestations multiples contenant des éléments logiciels et non logiciels tels que les services d'hébergement de la Société, nous affectons le chiffre d'affaires aux éléments logiciels ou liés aux logiciels en tant que groupe, et aux éléments non logiciels séparément en utilisant la méthode de juste valeur relative. La juste valeur de chaque livrable est déterminée selon cette méthode et la hiérarchie de preuves objectives, le cas échéant.

Dans certaines circonstances, la Société peut ne pas être à même d'établir des preuves objectives propres au fournisseur pour tous les éléments livrables d'un contrat à prestations multiples. Ce peut être le cas lorsque chaque élément est rarement vendu séparément, que la fourchette des prix des solutions est large ou que l'historique des ventes est limité. En outre, il n'existe pas toujours de preuves externes. Lorsque la Société n'est pas à même de déterminer le prix de vente en utilisant des preuves objectives propres au fournisseur ou des preuves externes, elle utilise l'estimation la plus juste du prix de vente pour l'allocation de la contrepartie au contrat. L'objectif de l'estimation la plus juste du prix de vente est de déterminer le prix auquel la Société effectuerait une transaction de vente si elle vendait le produit ou le service séparément. Pour les transactions n'impliquant que des logiciels et des éléments logiciels, la Société continue de comptabiliser ces contrats conformément aux normes de constatation du chiffre d'affaires généré par des logiciels, c'est-à-dire en établissant les preuves objectives propres au fournisseur de la juste valeur pour l'allocation de la contrepartie au contrat des différents éléments livrables.

Le chiffre d'affaires découlant de la maintenance et de l'assistance comprend l'assistance au client post-déploiement et le droit à des mises à jour et des améliorations non spécifiées si et lorsqu'elles sont disponibles. La Société facture généralement les services de maintenance et d'assistance sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle durant la période de maintenance et d'assistance. La Société comptabilise le chiffre d'affaires des contrats de maintenance *pro rata temporis* sur la période durant laquelle les services sont fournis.

Le chiffre d'affaires lié aux licences et au déploiement qui a été comptabilisé mais non encore facturé au client est comptabilisé dans les créances non facturées. Les factures émises avant la

comptabilisation du chiffre d'affaires lié aux licences logicielles, au déploiement, à la maintenance et à l'assistance sont comptabilisées dans les produits constatés d'avance dans le bilan consolidé.

Transactions en devises

Une partie du chiffre d'affaires est soumis au risque de change, car la Société conclut des contrats libellés en devises. Les profits et les pertes liés aux transactions en devises, tels que ceux découlant du règlement des créances, sont classés en net dans les autres charges (produits) dans l'état du résultat global consolidé.

La Société convertit les actifs et les passifs de ses filiales à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain (USD) aux taux de change en vigueur à la date de clôture. La Société convertit les produits et les charges aux taux mensuels moyens. La Société présente les écarts de conversion dans l'état du résultat global consolidé.

Rémunérations en instruments de capitaux propres

La Société dispose de deux plans de rémunérations en instruments de capitaux propres : le plan de 1999 et celui de 2007 ; ces plans autorisent l'attribution discrétionnaire de différents types d'actions aux membres clés du personnel, aux dirigeants, aux administrateurs et aux consultants. Les attributions futures d'actions dans le cadre du plan de 1999 ont pris fin en mars 2007. Le plan de 2007 a été adopté en mars 2007. La Société a la possibilité d'attribuer des rémunérations en instruments de capitaux propres en attribuant : (i) des « restricted stock awards » ; (ii) des « restricted stock unit awards » (RSU) ; (iii) des « stock options » ; (iv) des « stock appreciation rights » (SAR) ; (v) des « phantom stock » ; et (vii) des « performance awards ».

Jusqu'ici, la Société a attribué des stock options, des SAR, des RSU et des « market stocks units » (MSU). Lors de la levée des stock options, du règlement des SAR et des MSU, ou de l'acquisition des droits sur RSU, la Société émet des actions ordinaires sur la base des actions autorisées. Le tableau ci-après présente le nombre d'attributions en cours pour chaque type d'instrument attribué aux 31 décembre 2013 et 2012.

Type d'attribution	Exercice clos le 31 décembre	
	2013	2012
Stock options	1 160	1 475
RSU	1 543	1 183
SAR	721	790
MSU	469	205

Stock options La Société n'a pas attribué de stock options en 2013 et 2012. La juste valeur de chaque stock option a été estimée à la date d'attribution à l'aide de la méthode de détermination du prix des options de Black-Scholes.

RSU La juste valeur des RSU, qui est basée sur le cours de clôture de l'action de la Société à la date d'attribution, est amortie sur la période d'acquisition des droits.

SAR Les SAR seront réglés en actions au moment de la levée, et s'acquièrent sur une période de quatre ans à compter de la date d'attribution. La Société a utilisé le modèle de Black-Scholes pour estimer la juste valeur de ses SAR. La détermination de la juste valeur des SAR basée sur le modèle de Black-Scholes est affectée par le cours de l'action de la Société ainsi que par plusieurs hypothèses, dont la

volatilité attendue, la durée de vie attendue, le taux d'intérêt sans risque et les dividendes anticipés. La Société estime la volatilité attendue des actions ordinaires à la date d'attribution en fonction de la volatilité historique, combinée à la volatilité moyenne de valeurs comparables. La durée de vie attendue des SAR réglés en instruments de capitaux propres correspond à la durée de vie anticipée moyenne pondérée de titres de sociétés comparables. L'hypothèse sur le taux d'intérêt sans risque est basée sur les taux d'intérêt observés appropriés compte tenu des conditions d'attribution de la Société. L'hypothèse sur le rendement du dividende est basée sur nos anticipations de non-paiement de dividendes.

MSU Les MSU sont des attributions basées sur la performance, qui s'acquièrent en fonction du rendement relatif pour l'actionnaire de la Société. Le nombre réel de MSU qui pourra être acquis est basé sur le rendement total pour l'actionnaire de la Société comparativement au rendement total pour l'actionnaire de l'Indice Russell 2000 (l'« Indice ») sur une période de deux ans ou trois ans, close respectivement le 31 décembre 2013 ou le 31 décembre 2015 (la « Période de performance »). Les MSU attribués en 2012 sont acquis le 1^{er} janvier 2014 et les MSU attribués en 2013 sont acquis le 1^{er} janvier 2016. Le nombre total d'actions pouvant être émises lors de l'acquisition est égal à 200 % des MSU initialement attribués, en fonction du cours moyen de notre action ordinaire comparativement à l'Indice durant la Période de performance. La Société estime la juste valeur des MSU à la date d'attribution en utilisant un modèle de simulation Monte Carlo. La détermination de la juste valeur des MSU est affectée par le cours de l'action de la Société ainsi que par plusieurs hypothèses, dont la volatilité attendue de l'action de la Société et de l'Indice, le taux d'intérêt sans risque et les dividendes anticipés. La volatilité attendue à la date d'attribution a été basée sur la volatilité historique de l'action de la Société et de l'Indice sur la Période de performance. La Société n'a pas attribué de MSU en 2011.

Lorsque la Société émet des stock options et des SAR, elle évalue les hypothèses utilisées pour estimer les attributions de stock options et de SAR. Si les facteurs changent et que la Société modifie ses hypothèses, la charge liée aux rémunérations en instruments de capitaux propres peut être très différente des montants comptabilisés par le passé. Si les titres sous-jacents non acquis sont modifiés ou annulés, la Société peut être contrainte d'accélérer, d'accroître ou d'annuler la charge résiduelle liée aux rémunérations en instruments de capitaux propres non acquis. La charge future liée aux rémunérations en instruments de capitaux propres non acquis augmentera si la Société effectue des attributions supplémentaires au profit des membres de son personnel.

Au 31 décembre 2013, les charges totales non comptabilisées liées aux rémunérations en instruments de capitaux propres étaient estimées à 29,4 millions de dollars. Ces charges seront comptabilisées sur une période moyenne pondérée de 3,0 ans. Voir la Note 10 des notes aux états financiers consolidés pour de plus amples informations sur les plans de rémunérations en instruments de capitaux propres de la Société.

Garanties produits

La Société émet généralement une garantie de 90 jours à compter de l'achèvement du déploiement, en fonction du contrat, pour les services logiciels et de déploiement. Les coûts de garantie supportés par la Société ont été négligeables.

Impôts sur le résultat

La Société utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation des impôts sur le résultat, notamment la comptabilisation des actifs et passifs d'impôts différés au titre des conséquences fiscales futures anticipées dues aux différences entre les montants inscrits dans les états financiers et leur base fiscale. La Société évalue le caractère recouvrable de ses actifs d'impôts différés. Une provision pour

dépréciation est constituée lorsque la Société estime qu'il est plus probable qu'improbable qu'une partie de ses actifs d'impôts différés ne sera pas réalisée. Les variations de la provision pour dépréciation d'une période à une autre sont incluses dans la provision pour impôts de la Société de la période durant laquelle la modification est effectuée.

La Société comptabilise les situations fiscales incertaines conformément aux dispositions fiscales des normes comptables publiées par le FASB. Cette interprétation impose aux sociétés d'utiliser un modèle obligatoire pour la comptabilisation et l'évaluation de toutes les situations fiscales adoptées ou devant être adoptées dans les déclarations fiscales. Ces commentaires clarifient la décomptabilisation, le classement, les intérêts et pénalités, la comptabilisation durant les périodes intermédiaires, la présentation d'informations et la transition. Voir la Note 11 des notes aux états financiers consolidés pour de plus amples informations sur les impôts sur le résultat de la Société.

Résultat par action

La Société calcule le résultat de base par action en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. La Société calcule le résultat dilué par action en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions ordinaires ayant un effet dilutif potentiel en circulation. Le résultat dilué par action reflète la conversion présumée de tous les titres ayant un effet dilutif, en utilisant la méthode des actions propres. Les actions ordinaires ayant un effet dilutif sont les actions pouvant être émises lors de la levée des stock options, les actions liées aux RSU non acquises et le règlement des SAR. Lorsque la Société enregistre une perte nette, l'effet des stock options, des SAR et des RSU en circulation de la Société n'est pas inclus dans le calcul du résultat dilué par action, car cet effet serait anti-dilutif. En conséquence, les résultats nets de base et dilué par action sont identiques.

Nouvelles normes comptables

En février 2013, le FASB a publié la norme ASU 2013-2, *Reporting of Amounts Reclassified Out of Accumulated Other Comprehensive Income* (Présentation des montants reclassés à partir des autres éléments cumulés du résultat global). Cette norme impose de présenter, sous la rubrique Résultat net, les effets des montants importants reclassés à partir des autres éléments cumulés du résultat global, mais uniquement si les principes comptables généralement admis aux États-Unis imposent que l'intégralité de l'élément soit reclassée dans le résultat net durant la même période de reporting. La Société a adopté la norme le 1^{er} janvier 2013. Son adoption n'a pas eu d'impact sur la situation financière, le résultat ou les flux de trésorerie consolidés de la Société.

En juillet 2012, le FASB a modifié la norme ASC 350, *Intangibles — Goodwill and Other* (Immobilisations incorporelles – Goodwill et autres). Cet amendement a pour objectif de simplifier la façon dont une entité teste les actifs, autres que le goodwill, ayant une durée de vie indéterminée, en offrant aux entités la possibilité d'effectuer une évaluation qualitative pour déterminer si des tests de dépréciation plus approfondis doivent être réalisés. Les dispositions modifiées étaient applicables par la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. Cet amendement affecte uniquement les étapes des tests de dépréciation ; en conséquence, son adoption n'a pas eu d'impact sur la situation financière, le résultat ou les flux de trésorerie consolidés de la Société.

3. Regroupements d'entreprises

En décembre 2013, la Société a acquis SignalDemand, une société de logiciels d'optimisation dont le siège social est situé à San Francisco, qui compte une quarantaine de salariés et de prestataires, pour un montant total en numéraire de 13,5 millions de dollars. Par cette acquisition, la Société élargit son offre pour les entreprises présentes dans des secteurs qui utilisent des ressources et des matières premières, leur permettant ainsi de servir leurs clients avec une agilité et une confiance accrues dans des environnements volatils. Grâce à ses solutions de logiciels en tant que service (SaaS), SignalDemand traite des milliers de variables pour fournir en temps réel des recommandations afin d'aider les entreprises à prendre des décisions sur les prix et le mix pour l'ensemble des produits, des clients et des circuits de distribution.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition conformément à la norme ASC 805, *Business Combinations* (Regroupements d'entreprises). En conséquence, les résultats de SignalDemand ont été inclus dans les états financiers consolidés ci-joints depuis la date d'acquisition. Le prix d'acquisition a été affecté aux actifs corporels et incorporels acquis et aux passifs repris sur la base de la juste valeur estimée de ces éléments à la date d'acquisition, à l'aide d'hypothèses que la direction juge raisonnables compte tenu des informations dont elle dispose actuellement. Une fois l'affectation initiale du prix d'acquisition réalisée, celle-ci peut être modifiée pendant une année suivant l'acquisition. Les coûts de transaction liés à l'acquisition ont été comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils ont été engagés.

L'estimation de la juste valeur des immobilisations incorporelles identifiables et de certaines immobilisations corporelles nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses significatives, notamment lors de l'estimation des flux de trésorerie futurs et la détermination de taux d'actualisation appropriés.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2013, les coûts d'acquisition engagés par la Société, qui correspondent principalement à des honoraires de conseil, des honoraires juridiques et des coûts liés à la fidélisation de collaborateurs clés, se sont élevés à 0,4 million de dollars.

La Société a comptabilisé dans son compte de résultat consolidé, pour SignalDemand, un chiffre d'affaires d'environ 0,2 million de dollars et une perte nette d'environ 0,4 million de dollars entre la date d'acquisition et le 31 décembre 2013.

Tous les actifs acquis et les passifs repris lors de la transaction ont été comptabilisés à leur juste valeur au 16 décembre 2013, date de l'acquisition.

L'affectation préliminaire du prix d'acquisition total de SignalDemand est présentée ci-après :

Actif courant	\$	881
Actif d'impôts différés courant		2 752
Actif non courant		193
Immobilisations incorporelles		8 300
Goodwill		7 024
Actif d'impôts différés non courant		2 572

Dettes fournisseurs et charges à payer	(1 534)
Produits constatés d'avance	(6 688)
	<u>\$ 13 500</u>

Le tableau suivant présente les immobilisations incorporelles identifiables acquises et leurs durées d'utilité respectives :

	Montant	Durée d'utilité (en années)
Technologie développée	\$ 4 600	7
Technologie développée en interne	160	2
Relation client	3 500	8
Marque	40	2
Total	<u>\$ 8 300</u>	

Lors de l'affectation préliminaire du prix d'acquisition, la Société a tenu compte, entre autres, de la façon dont elle compte utiliser à l'avenir les actifs acquis, d'analyses de la performance financière historique et d'estimations des flux de trésorerie futurs liés aux produits et services de SignalDemand. L'affectation a abouti à des immobilisations incorporelles acquises de 8,3 millions de dollars. Les immobilisations incorporelles acquises, qui correspondent à la technologie développée, à la relation client et à la marque, ont été évaluées à l'aide de l'approche fondée sur les résultats, dans laquelle les flux de trésorerie après impôts sont actualisés à leur valeur actuelle. Les flux de trésorerie sont basés sur des estimations utilisées pour évaluer la transaction, et les taux d'actualisation appliqués ont été comparés au taux de rendement implicite du modèle de transaction, ainsi qu'au coût moyen pondéré du capital. En outre, la Société a repris certains passifs lors de l'acquisition, notamment des produits constatés d'avance auxquels une juste valeur de 6,7 millions de dollars a été affectée en utilisant la méthode du coût majoré.

La Société a déterminé, à titre préliminaire, que 5,3 millions de dollars d'actifs nets d'impôts différés avaient été repris à la date d'acquisition. Les actifs d'impôts différés se rapportent principalement à des pertes opérationnelles et autres charges à payer non encore comptabilisées en résultat pour des raisons fiscales.

L'excédent du prix d'acquisition par rapport aux montants estimés des actifs nets à la date effective de l'acquisition a été affecté au goodwill. Les facteurs contribuant à la comptabilisation du montant du goodwill s'appuient sur plusieurs avantages stratégiques et sur des synergies qui devraient découler de l'acquisition de SignalDemand. Ces avantages comprennent la complémentarité anticipée des produits de l'entité acquise, qui élargiront de façon significative l'offre de la Société en solutions d'optimisation des ventes de la Société. L'entité acquise bénéficiera d'une présence mondiale plus importante, et la force de vente directe de la Société, conjuguée à une couverture plus large de ses circuits de distribution, lui permet d'anticiper des opportunités de ventes croisées significatives. Il n'est actuellement pas prévu que le goodwill soit déductible fiscalement.

Informations financières pro forma

Les informations financières non auditées présentées dans le tableau ci-après résument les résultats combinés, sur une base pro forma, de la Société et de SignalDemand, comme si la Société avait acquis SignalDemand le 1^{er} janvier 2012. Les informations pro forma pour toutes les périodes présentées incluent également l'impact de la comptabilisation du regroupement d'entreprises lié à cette acquisition, y compris la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles acquises.

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 décembre	
	2013	2012
Total du chiffre d'affaires	153 648	120 345
Résultat net	1 098	(3 252)

4. Goodwill et immobilisations incorporelles

Les variations de la valeur comptable du goodwill pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 sont présentées ci-après (en milliers de dollars) :

Solde au 31 décembre 2012	\$	—
Goodwill acquis		7 024
Solde au 31 décembre 2013	\$	7 024

Les immobilisations incorporelles liées au regroupement d'entreprises au 31 décembre 2013 sont détaillées ci-après (en milliers de dollars) :

	Durée d'utilité (en années)	Valeur comptable brute	Dotation aux amortissements	Valeur comptable nette
Technologie développée	7	\$ 4 600	\$ 27	\$ 4 573
Technologie développée en interne	2	160	3	157
Relation client	8	3 500	37	3 463
Marque	2	40	1	39
Total		\$ 8 300	\$ 68	\$ 8 232

Au 31 décembre 2013, la charge d'amortissement future anticipée pour les immobilisations incorporelles acquises pour chacun des cinq exercices suivants et au-delà est présentée ci-après (en milliers de dollars) :

Exercice clos le 31 décembre	Montant
2014	\$ 1 623
2015	1 402
2016	1 147
2017	1 095
2018 et au-delà	2 965
Total de la charge d'amortissement	\$ 8 232

5. Créances clients et contrats en cours

Les créances clients aux 31 décembre 2013 et 2012 sont détaillées ci-après :

	31 décembre	
	2013	2012
Créances clients	\$ 40 842	\$ 34 332
Créances non facturées	6 784	5 229
Total des créances	47 626	39 561
Moins : provision pour créances douteuses	(1 060)	(760)
Créances clients nettes	<u>\$ 46 566</u>	<u>\$ 38 801</u>

La provision pour créances douteuses comptabilisée dans les frais commerciaux, généraux et administratifs dans l'état du résultat global consolidé pour les exercices clos les 31 décembre 2013, 2012 et 2011 avoisinait respectivement 0,4 million de dollars, -0,3 million de dollars et 0,2 million de dollars.

Le tableau ci-après présente les contrats en cours aux 31 décembre 2013 et 2012 :

	31 décembre	
	2013	2012
Coûts et bénéfices estimés depuis le début de l'exercice	\$ 221 905	\$ 228 912
Montants facturés depuis le début de l'exercice	(260 372)	(265 463)
Total	<u>\$ (38 467)</u>	<u>\$ (36 551)</u>

Le tableau ci-dessus présente le montant total facturé au titre des contrats en cours et de la maintenance aux dates respectives, y compris les montants déjà recouvrés.

Ces montants sont inclus dans le bilan consolidé ci-joint aux 31 décembre 2013 et 2012 comme suit :

	31 décembre	
	2013	2012
Créances non facturées	\$ 6 784	\$ 5 229
Produits constatés d'avance	<u>(45 251)</u>	<u>(41 780)</u>

Total	\$ (38 467)	\$ (36 551)
-------	-------------	-------------

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la Société avait comptabilisé respectivement des produits constatés d'avance d'environ 11,4 millions de dollars et 11,1 millions de dollars au titre de la maintenance et de l'assistance, qui figure ci-dessus dans les produits constatés d'avance et les montants facturés.

6. Résultat par action

Le tableau ci-après détaille le calcul du résultat de base et dilué par action :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2013	2012	2011
Numérateur :			
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	\$ 3 446	\$ 4 966	\$ 6 350
Dénominateur :			
Nombre moyen pondéré d'actions (de base)	28 004	27 366	26 832
Effet dilutif des stock options, des RSU et des SAR	2 110	1 054	930
Nombre moyen pondéré d'actions (dilué)	30 114	28 420	27 762
Résultat de base par action	\$ 0,12	\$ 0,18	\$ 0,24
Résultat dilué par action	\$ 0,11	\$ 0,17	\$ 0,23

Environ 14 000, 416 000 et 893 000 actions ordinaires potentielles n'ont respectivement pas été prises en compte dans le calcul du résultat dilué par action pour les exercices clos les 31 décembre 2013, 2012 et 2011, car leur effet aurait été anti-dilutif.

7. Immobilisations corporelles nettes

Les immobilisations corporelles nettes aux 31 décembre 2013 et 2012 sont détaillées ci-après :

	Durée d'utilité estimée	31 décembre	
		2013	2012
Mobilier et agencements	7-10 ans	\$ 2 423	\$ 2 371
Équipement informatique	3-5 ans	10 857	9 477
Logiciels	2-5 ans	4 322	4 123
Coûts de développement de logiciels destinés à un usage interne	3 ans	5 064	2 013
Améliorations locatives	Durée du contrat de location ou durée d'utilité, si celle-ci est inférieure	4 568	3 550
Construction en cours		305	532
Immobilisations corporelles brutes		27 539	22 066
Moins : amortissements cumulés		(11 952)	(9 278)
Immobilisations corporelles nettes		\$ 15 587	\$ 12 788

Aux 31 décembre 2013, 2012 et 2011, les amortissements s'élevaient respectivement à environ 4,2 millions de dollars, 2,2 millions de dollars et 1,6 million de dollars. Durant les exercices clos les 31 décembre 2013, 2012 et 2011, la Société a cédé des actifs intégralement amortis pour des montants respectifs avoisinant 1,5 million de dollars, 0,8 million de dollars et 3,2 millions de dollars. Aux 31 décembre 2013 et 2012, les actifs intégralement amortis en cours d'utilisation par la Société avoisinaient respectivement 3,8 millions de dollars et 4,2 millions de dollars.

Les logiciels comprennent environ 0,4 million de dollars au titre de l'acquisition et du déploiement d'un nouveau système de planification des ressources de l'entreprise durant l'exercice clos le 31 décembre 2012. Par ailleurs, durant les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012, la Société a comptabilisé à l'actif des coûts de développement de logiciels destinés à un usage interne liés à son offre de services de cloud, pour des montants respectifs avoisinant 3,1 millions de dollars et 2,0 millions de dollars. Durant les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012, respectivement environ 1,7 million de dollars et 0,9 million de dollars de coûts de développement de logiciels destinés à un usage interne ont été amortis. Le montant cumulé des amortissements comprend environ 0,5 million de dollars et 0,1 million de dollars respectivement au titre des coûts de développement de logiciels destinés à un usage interne qui ont été inscrits à l'actif.

8. Évaluation de la juste valeur

La Société a adopté la norme sur l'évaluation de la juste valeur pour évaluer ses actifs et passifs financiers et non financiers. La norme définit la juste valeur, établit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur conformément au référentiel comptable, et élargit les informations à présenter sur l'évaluation de la juste valeur.

La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour vendre un actif, ou payé pour transférer un passif lors d'une transaction réalisée dans des conditions normales de marché. La norme définit une hiérarchie des justes valeurs pour les données utilisées qui place au plus haut niveau les prix cotés sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques, et la priorité la moins élevée aux données observables. La hiérarchie des justes valeurs est la suivante :

Niveau 1 : Prix cotés non ajustés sur des marchés actifs, qui sont accessibles à la date d'évaluation pour des actifs ou passifs identiques et libres de toute restriction ;

Niveau 2 : Prix cotés pour des actifs ou passifs similaires sur des marchés qui ne sont pas actifs, ou données observables, directement ou indirectement, sur la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif ; et

Niveau 3 : Prix ou techniques d'évaluation nécessitant des données qui sont à la fois importantes pour l'évaluation de la juste valeur et non observables (c'est-à-dire corroborées par une activité réduite voire inexistante sur le marché).

Une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la Société est investie dans des instruments à court terme ayant des échéances initiales inférieures à 90 jours, principalement différents types de fonds monétaires. En outre, la Société détient des investissements à court terme sous forme de certificats de dépôt. La Société n'effectue pas d'investissement à des fins de négociation ou dans un but spéculatif.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la Société avait respectivement environ 21,0 millions de dollars et 58,0 millions de dollars investis dans des fonds monétaires investissant dans des bons du Trésor. Ces investissements doivent être régulièrement évalués à leur juste valeur. La juste valeur de ces comptes est déterminée sur la base des prix cotés, ce qui correspond au niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur.

La juste valeur des investissements dans des fonds monétaires diversifiés, des investissements dans des fonds monétaires investissant dans des bons du Trésor et des investissements à court terme de la Société est proche de leur valeur comptable.

9. Capitaux propres

Rachat d'actions

Le 25 août 2008, le Conseil d'administration a approuvé un programme de rachat d'actions autorisant la Société à racheter jusqu'à 15,0 millions de dollars de ses actions ordinaires. Dans le cadre de ce programme, des rachats d'actions peuvent être réalisés de temps à autre sur le marché ou au travers de transactions privées, en fonction des conditions de marché, du cours de l'action, du volume des titres négociés et d'autres facteurs et, le cas échéant, ces achats doivent être réalisés conformément aux lois et aux réglementations boursières et sur les opérations d'initié en vigueur. Ces rachats peuvent être démarrés ou interrompus à tout moment ou de temps à autre sans préavis.

La Société n'a pas racheté d'actions dans le cadre de ce plan durant les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012. Le montant résiduel disponible pour racheter des actions dans le cadre de ce plan s'élevait à 10,0 millions de dollars au 31 décembre 2013.

10. Rémunérations en instruments de capitaux propres

Rémunérations en instruments de capitaux propres au profit des membres du personnel

La Société dispose de deux plans de rémunérations en instruments de capitaux propres : le plan de 1999 et celui de 2007. Ces plans autorisent l'attribution de différents types d'actions aux membres clés du personnel, aux dirigeants, aux administrateurs et aux consultants. Les attributions discrétionnaires d'actions sont généralement assorties de conditions d'acquisition s'échelonnant de un à quatre ans.

Plan de 1999. Le plan de 1999 autorise la Société à attribuer, à son gré, des options d'achat d'actions ordinaires à ses membres du personnel, ses administrateurs et ses consultants. Les attributions futures d'actions dans le cadre du plan de 1999 ont pris fin en mars 2007. Au 31 décembre 2013, des stock options permettant d'acheter 33 325 actions ordinaires de la Société dans le cadre du plan de 1999 étaient émises et en circulation.

Plan de 2007. Le plan de 2007 a été adopté en mars 2007. L'objectif du plan de 2007 est de favoriser la croissance et la rentabilité à long terme de la Société. Le plan de 2007 est conçu pour mettre en place des avantages grâce auxquels la Société pourra attirer, fidéliser et récompenser les membres du personnel dont la contribution est essentielle à sa réussite. Le plan de 2007 prévoit que les membres du personnel, les dirigeants, les administrateurs de la Société et les autres personnes fournissant des services à la Société ou à l'une de ses filiales peuvent bénéficier des attributions. Le plan de 2007 contient une condition permanente permettant une augmentation annuelle égale à (i) 3,5 % des actions en circulation de la Société, (ii) 900 000 actions, si ce montant est inférieur, ou (iii) à tout autre montant moins élevé déterminé par le Comité de rémunération du Conseil d'administration. La Société a la possibilité d'accorder ces avantages en attribuant : (i) des « restricted stock awards » ; (ii) des « restricted stock unit awards » (RSU) ; (iii) des « stock options » ; (iv) des « stock appreciation rights » (SAR) ; (v) des « phantom stock » ; et (vii) des « performance awards ».

En février 2012, la Société a augmenté de 900 000 le nombre d'actions pouvant être attribuées dans le cadre de la condition permanente, portant à 7 268 000 le nombre des actions du plan de 2007 réservées pour être émises. Au 31 décembre 2013, des attributions en cours permettant d'acquérir 3 893 482 actions ordinaires de la Société étaient détenues par les membres du personnel, des

administrateurs et des consultants dans le cadre du plan de 2007. Les attributions en cours comprennent 1 160 464 stock options, 1 542 990 RSU et 721 028 SAR et 469 000 « market stock units » (MSU) détenus par les membres du personnel, les administrateurs et les consultants. Au 31 décembre 2013, 466 611 actions restaient disponibles pour être attribuées dans le cadre du plan de 2007. Au 31 décembre 2013, aucune action temporairement incessible ou action fictive n'avait été attribuée dans le cadre du plan de 2007.

La charge liée aux rémunérations en instruments de capitaux propres est déterminée sur la base de la juste valeur à la date d'attribution. La Société comptabilise ces charges après prise en compte d'un taux d'annulation estimé, ce qui représente des rémunérations en instruments de capitaux propres dont l'acquisition attendue est linéaire sur la durée de services requise, qui correspond généralement à la période d'acquisition des droits. Les rémunérations fondées sur des actions sont généralement acquises sur une période de quatre ans et ont une durée de 10 ans. La Société estime le taux d'annulation en fonction de données historiques pour les années où la majorité des conditions d'acquisition des droits ont été satisfaites. Les modifications du taux d'annulation estimé sont comptabilisées grâce à un ajustement cumulé durant la période au cours de laquelle les modifications interviennent ; elles ont donc un impact sur la charge liée aux rémunérations en instruments de capitaux propres devant être comptabilisée au cours des périodes futures.

La charge relative aux rémunérations en instruments de capitaux propres est affectée aux catégories de charges dans l'état du résultat global consolidé. Le tableau ci-après résume la charge des rémunérations en instruments de capitaux propres, nette des montants inscrits à l'actif, pour les exercices clos les 31 décembre 2013, 2012 et 2011.

	Exercice clos le 31 décembre		
	2013	2012	2011
Rémunérations en instruments de capitaux propres :			
Coût des ventes			
Licences et déploiement	\$ 2 071	\$ 1 451	\$ 1 201
Total inclus dans le coût des ventes	2 071	1 451	1 201
Charges opérationnelles			
Frais commerciaux, généraux, administratifs et de marketing	10 889	6 273	4 038
Recherche et développement	3 139	1 921	1 593
Total inclus dans les charges opérationnelles	14 028	8 194	5 631
Total des charges liées aux rémunérations en instruments de capitaux propres	\$ 16 099	\$ 9 645	\$ 6 832

Au 31 décembre 2013, les charges totales non comptabilisées liées aux rémunérations en instruments de capitaux propres étaient estimées à 29,4 millions de dollars. Ces charges seront comptabilisées sur une période moyenne pondérée de 3,0 ans.

Stock options

Le tableau ci-après résume les variations des stock options de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

	Nombre de stock options	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Total de la valeur intrinsèque (1)
En circulation au 31 décembre 2012	1 475	\$ 11,24		
Attribuées	0	—		
Levées	(315)	11,66		
Annulées	0	—		
Expirées	0	—		
En circulation au 31 décembre 2013	1 160	\$ 11,12	3,7	\$ 33 396
Acquises et exerçables au 31 décembre 2013	1 160	\$ 11,12	3,7	\$ 33 396

(1) Le total de la valeur intrinsèque a été calculé sur la base de la différence positive entre la juste valeur estimée des actions ordinaires de la Société au 31 décembre 2013, de 39,90 dollars, et la juste valeur à la date d'attribution.

La Société n'a pas attribué de stock options durant les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012. Le total de la valeur intrinsèque des stock options levées durant les exercices clos les 31 décembre 2013, 2012 et 2011 était respectivement de 5,2 millions de dollars, 0,6 million de dollars et 1,7 million de dollars.

RSU

Dans le cadre du plan de 2007, la Société a attribué des RSU. En règle générale, les RSU attribuées aux membres du personnel, aux administrateurs et aux consultants sont acquises *pro rata temporis* sur une période de un à quatre ans à compter de la date d'attribution. Au 31 décembre 2013, 1 542 990 actions liées à ces RSU étaient en circulation et n'étaient pas encore acquises.

Le tableau ci-après résume les RSU au 31 décembre 2013, ainsi que les variations pour l'exercice clos à cette date :

	Nombre de RSU	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Total de la valeur intrinsèque (1)
Non acquises au 31 décembre 2012	1 183	\$ 15,55		
Attribuées	851	20,08		
Acquises	(405)	14,35		
Annulées	(86)	17,53		
Non acquises au 31 décembre 2013	1 543	\$ 18,25	5,3	\$ 61 565
Dont l'acquisition des droits est attendue le 31 décembre 2013	1 500	\$ 18,21	5,3	\$ 59 843

(1) Le total de la valeur intrinsèque a été calculé sur la base de la juste valeur des actions ordinaires de la Société au 31 décembre 2013, de 39,90 dollars.

La juste valeur moyenne pondérée des RSU à la date d'attribution était respectivement de 20,08 dollars, 18,65 dollars et 14,13 dollars durant les exercices clos les 31 décembre 2013, 2012 et 2011.

SAR

Dans le cadre du plan de 2007, la Société a attribué des SAR. Les SAR seront réglés en actions à la date d'exercice et sont acquis sur une période de quatre ans à compter de la date de l'attribution sous condition de présence du salarié. Le nombre d'actions émises lors de l'exercice des SAR représente la différence entre le prix de l'action de la Société à la date d'exercice et à la date d'attribution, multiplié par le nombre de SAR, divisé par le cours de l'action à la date d'attribution.

Le tableau ci-après résume les variations des SAR de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

	Nombre de SAR	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Total de la valeur intrinsèque (1)
En circulation au 31 décembre 2012	790	\$ 10,66		
Attribuées	—	—		
Levées	(64)	9,84		
Annulées	(3)	10,02		
Expirées	(2)	11,42		
En circulation au 31 décembre 2013	721	\$ 10,74	6,8	\$ 21 028
Exercibles au 31 décembre 2013	551	\$ 10,61	6,8	\$ 16 143
Acquises et dont l'acquisition des droits est attendue le 31 décembre 2013	721	\$ 10,74	6,8	\$ 21 028

(1) Le total de la valeur intrinsèque a été calculé sur la base de la différence positive entre la juste valeur estimée des actions ordinaires de la Société au 31 décembre 2013, de 39,90 dollars, et le prix d'exercice des SAR sous-jacents.

La Société n'a pas attribué de SAR en 2013 et en 2012. La juste valeur moyenne pondérée des SAR à la date d'attribution était de 11,42 dollars durant l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Tous les SAR en circulation attribués par la Société avaient une juste valeur à la date d'attribution basée sur le modèle de détermination du prix des options de Black-Scholes. Les principales hypothèses utilisées dans le modèle de Black-Scholes pour les SAR attribués en 2011 sont présentées ci-après :

	Exercice clos le 31 décembre 2011
Volatilité	61 %
Taux d'intérêt sans risque	2,11%
Durée de vie attendue (en années)	4,4
Rendement du dividende	—

MSU

En 2013 et en 2012, la Société a attribué des MSU à certains dirigeants et cadres supérieurs. Les MSU sont des attributions basées sur la performance qui s'acquièrent en fonction du rendement relatif pour l'actionnaire de la Société. Le nombre réel de MSU qui pourra être acquis est basé sur le rendement total pour l'actionnaire de la Société comparativement au rendement total pour l'actionnaire de l'Indice Russell 2000 (l'« Indice ») respectivement sur une période de trois ans close le 31 décembre 2015 (la « Période de performance ») et sur une période de deux ans close le 31 décembre 2013. Les MSU seront acquis le 1^{er} janvier 2016 et le 1^{er} janvier 2014, respectivement, et le nombre maximum d'actions pouvant être émises lors de l'acquisition est égal à 200 % des MSU initialement attribués. La Société n'a pas attribué de MSU en 2011.

	Nombre d'options non acquises	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Total de la valeur intrinsèque (1)
Non acquises au 31 décembre 2012	205	26,08		
Attribuées	270	\$ 40,58	—	—
Levées	—	—		
Annulées	(6)	40,58		
Expirées	—	—		
Non acquises au 31 décembre 2013	469	\$ 34,24	8,1	\$ 18 713

(1) Le total de la valeur intrinsèque a été calculé sur la base de la différence positive entre la juste valeur estimée des actions ordinaires de la Société au 31 décembre 2013, de 39,90 dollars, et la juste valeur à la date d'attribution des MSU sous-jacents.

La Société estime la juste valeur des MSU à la date d'attribution en utilisant un modèle de simulation Monte Carlo. La détermination de la juste valeur des MSU est affectée par le cours de l'action de la Société ainsi que par plusieurs hypothèses, dont la volatilité attendue de l'action de la Société et de l'Indice, le taux d'intérêt sans risque et les dividendes anticipés. La volatilité attendue à la date

d'attribution a été basée sur la volatilité historique de l'action de la Société et de l'Indice sur la Période de performance. La Société n'a pas estimé de taux d'annulation pour les MSU en raison de leur importance limitée, de la période d'acquisition, du type de bénéficiaires, et d'absence d'indications historiques sur l'attribution de ce type d'instrument.

Les principales hypothèses utilisées dans le modèle Monte Carlo pour les MSU attribués durant les exercices clos le 31 décembre 2013 et 2012 sont présentées ci-après :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2013	2012
Volatilité	57%	61 %
Taux d'intérêt sans risque	0,35%	0,28%
Durée de vie attendue (en années)	2,84	1,9
Rendement du dividende	—	—

11. Impôts sur le résultat

Le tableau ci-après détaille la charge (le produit) au titre de l'impôt sur le résultat durant les exercices clos les 31 décembre 2013, 2012 et 2011 :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2013	2012	2011
Impôts courants :			
Fédéral	\$ 2 444	\$ 2 015	\$ 1 406
Impôts des États fédérés et étrangers	160	74	548
	2 604	2 089	1 954
Impôts différés :			
Fédéral	(2 651)	1 030	310
Impôts des États fédérés	(126)	(68)	20
Charge (produit) d'impôts sur le résultat	\$ (173)	\$ 3 051	\$ 2 284

Les différences entre les taux d'imposition effectifs reflétées dans la charge totale d'impôts sur le résultat et le taux fédéral officiel en vigueur aux États-Unis, de 34% pour les exercices clos les 31 décembre 2013, 2012 et 2011 sont présentées ci-après :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2013	2012	2011
Charge au taux fédéral officiel en vigueur aux États-Unis	\$ 1 113	\$ 2 726	\$ 3 022
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :			
Impôts sur le résultat des États fédérés, nets des impôts fédéraux	(583)	(84)	94
Charges non déductibles	235	214	208
Charge liée aux acquisitions	606	—	—
Activités de production domestiques	(47)	(146)	(118)
Rémunérations en instruments de capitaux propres non déductibles	1 308	622	—

Avantage supplémentaire des crédits d'impôt d'exercices antérieurs	(1 254)	(439)	—
Avantage supplémentaire donnant droit à des crédits d'impôt	(2 030)	—	(878)
Variation du taux d'imposition/résultat soumis à des taux moins élevés et autres	(30)	158	(44)
Variation de la provision pour dépréciation	509	—	—
	<u>\$ (173)</u>	<u>\$ 3 051</u>	<u>\$ 2 284</u>

Le taux d'imposition effectif historique de la Société a toujours été inférieur au taux officiel de 34 %, principalement du fait du crédit d'impôt recherche. Le taux d'imposition effectif de la Société représentait un produit de 5 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 et une charge de respectivement 38 % et 26 % pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2011.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la Société avait comptabilisé une créance fiscale avoisinant respectivement 0,6 million de dollars et 0,4 million de dollars, qui est classée en charges constatées d'avance et autres actifs courants dans le bilan consolidé. Aux 31 décembre 2013 et 2012, la Société avait comptabilisé des crédits d'impôt étrangers avoisinant respectivement 0,1 million de dollars et 0,1 million de dollars liés à des impôts payés à l'étranger.

L'impact fiscal des différences temporelles donnant naissance à une partie significative des actifs et passifs d'impôts différés aux 31 décembre 2013 et 2012 sont présentés ci-après :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2013	2012
Actifs (passifs) d'impôts différés courants :		
Impôts des États	\$ (7)	\$ 2
Charges non déductibles actuellement	(191)	(49)
Produits courants constatés d'avance	2 601	—
Total des actifs (passifs) d'impôts différés courants	2 403	(47)
Moins : provision pour dépréciation	(270)	—
Total des actifs (passifs) d'impôts différés courants	2 133	(47)
Actifs (passifs) d'impôts différés non courants :		
Immobilisations corporelles	(1 786)	(1 736)
Rémunérations en instruments de capitaux propres	7 808	6 081
Impôts des États	292	240
Logiciels inscrits à l'actif	(1 541)	—
Amortissement	(2 366)	—
Crédit d'impôt recherche reportable	2 708	—
Produits constatés d'avance	431	—
Pertes opérationnelles nettes à l'échelle fédérale	4 724	—
Pertes opérationnelles nettes à l'échelle des États	813	—
Crédits des États	509	—
Total des actifs d'impôts différés non courants	11 592	4 585
Moins : provision pour dépréciation	(1 087)	—
Total des actifs d'impôts différés non courants	10 505	4 585
Total des actifs d'impôts différés nets	\$ 12 638	\$ 4 538

Les actifs (passifs) d'impôts différés nets courants et non courants sont classés dans le bilan consolidé respectivement dans les charges constatées d'avance et autres actifs courants, les autres actifs non courants et les autres passifs courants.

À l'issue de l'acquisition de SignalDemand, la Société dispose de pertes opérationnelles nettes reportables à l'échelle fédérale et des États. La section 382 du Code des impôts américain (« Section 382 ») plafonne le montant annuel des pertes opérationnelles nettes reportables pouvant être utilisé en cas de modification de l'actionnariat. Nous estimons que l'acquisition de SignalDemand est une modification de l'actionnariat de cette société en vertu de la Section 382. Compte tenu du plafonnement annuel, le montant de la perte opérationnelle nette reportable à l'échelle fédérale et des États pouvant être utilisée au cours des périodes futures avoisine 14 millions de dollars pour chaque période, et commencera à expirer en 2029. Au 31 décembre 2013, la Société a déterminé qu'il était plus probable qu'improbable que certaines de ses pertes opérationnelles nettes reportables à l'échelle des États pouvant être utilisées de façon proportionnelle ne seraient pas utilisées avant leur expiration ; la Société a donc constitué une provision pour dépréciation au titre de ces pertes opérationnelles nettes reportables.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2013, 2012 et 2011, la Société avait respectivement 0,3 million de dollars, 0,4 million de dollars et 0,1 million de dollars de produits d'impôts non comptabilisés dont la comptabilisation affecterait son taux d'imposition effectif. La Société a provisionné 0,03 million de dollars, 0,01 million de dollars et 0,01 million de dollars au titre du paiement d'intérêts et de pénalités

aux 31 décembre 2013, 2012 et 2011. La Société estime qu'il est raisonnablement possible que les produits d'impôts non comptabilisés ne changent pas au cours des 12 prochains mois. La Société fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal pour la déclaration fiscale fédérale de 2009, dans laquelle un produit d'impôts non comptabilisé a été enregistré. La Société dépose des déclarations fiscales auprès des juridictions fiscales compétentes au niveau fédéral et au niveau des États fédérés aux États-Unis, ainsi qu'à l'étranger. La Société est soumise à un contrôle fiscal fédéral portant sur les exercices 2010, 2011 et 2012, et à des contrôles fiscaux des États fédérés et à l'étranger portant sur différents exercices selon le droit de reprise dont disposent ces juridictions.

Le tableau ci-après résume les variations des produits d'impôts non comptabilisés de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2013, 2012 et 2011 :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2013	2012	2011
À l'ouverture	\$ 350	\$ 126	\$ 126
Variations basées sur la situation fiscale de l'exercice précédent	(19)	224	—
À la clôture	\$ 331	\$ 350	\$ 126

12. Facilités de crédit

En juillet 2012, la Société, à travers sa filiale entièrement détenue PROS, Inc., a conclu avec Wells Fargo Bank, N.A. (« Wells Fargo ») un contrat de crédit renouvelable garanti de 50 millions de dollars (le « Contrat de crédit renouvelable »).

Les intérêts du Contrat de crédit renouvelable, d'une durée de cinq ans, sont payables à la fin de périodes d'un, de trois ou de six mois à un taux annuel égal à celui du LIBOR plus une marge de 1,5 % à 2,25 %, ou au taux des fonds fédéraux plus une marge de 1,5 % à 2,25 %. Les emprunts dans le cadre du Contrat de crédit renouvelable sont garantis par un privilège sur l'ensemble des actifs significatifs de la Société.

Le Contrat de crédit renouvelable contient des clauses positives et restrictives, qui limitent notamment la capacité de la Société à, entre autres, consentir des sûretés, contracter des dettes supplémentaires et réaliser certaines autres transactions, dans chaque cas sous réserve de certaines exclusions. En outre, le Contrat de crédit renouvelable comporte certaines clauses financières, qui prennent effet si le montant disponible dans le cadre de ce Contrat, majoré de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, tombe en-deçà de 20,0 millions de dollars, ou qu'un événement de défaut se produit. Au 31 décembre 2013, la Société respectait toutes les clauses financières prévues par le Contrat de crédit renouvelable.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, respectivement 0,2 million de dollars et 0,3 million de dollars de coûts d'émission d'emprunt non amortis liés au Contrat de crédit renouvelable étaient inclus dans les autres actifs à long terme dans le bilan consolidé. Pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012, respectivement 50 000 dollars et 25 000 dollars d'amortissement des coûts d'émission de la dette sont inclus dans les Autres charges (produits) nets dans l'état du résultat global consolidé.

Au 31 décembre 2013, la Société n'avait réalisé aucun tirage dans le cadre du Contrat de crédit renouvelable.

13. Engagements et passifs éventuels

Litiges :

Dans le cadre habituel de ses activités, la Société est régulièrement partie à des contrats ou des négociations et, dans des cas plus limités, à des procédures judiciaires, des plaintes et des litiges. De par leur nature, l'issue de ces affaires est imprévisible. À l'heure actuelle, la Société n'est pas partie à des litiges en cours qui, à son avis, auront individuellement ou pris dans leur ensemble, un impact défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses flux de trésorerie.

Indemnisation :

Les contrats de licences logicielles de la Société comportent généralement des clauses d'indemnisation des clients contre des passifs si ses solutions logicielles violent les droits de propriété intellectuelle d'un tiers. Jusqu'ici, la Société n'a pas encouru de pertes liées à des indemnisations de ce type, et n'a pas constitué de provisions à ce titre dans ses états financiers consolidés.

Contrats de location :

La Société loue des bureaux et des équipements de bureau dans le cadre de contrats de location simple non résiliables expirant à différentes dates. Aux 31 décembre 2013, 2012 et 2011, les charges locatives de la Société avoisinaient respectivement 2,1 millions de dollars, 2,0 million de dollars et 1,3 million de dollars. Le tableau ci-après détaille les paiements minimums futurs au titre des contrats de location au 31 décembre 2013 :

Exercice clos le 31 décembre	Montant
2014	\$ 2 544
2015	2 071
2016	1 200
2017	—
2018 et au-delà	—
Total des loyers minimums	<u>\$ 5 815</u>

La Société n'avait pas de contrat de location-financement aux 31 décembre 2013 et 2012.

Notre siège social est situé à Houston (Texas), où nous louons une superficie d'environ 90 000 pieds carrés. Nous possédons également de petits bureaux régionaux à Austin (Texas), à San Francisco (Californie), à Londres (Royaume-Uni) et à Munich (Allemagne). En juillet 2011, la Société a signé un troisième avenant au contrat de location des bureaux de son siège social à Houston, au Texas (le « Troisième Avenant au bail »). Le Troisième Avenant au bail prévoit, entre autres, une reconduction de cinq ans jusqu'au 30 septembre 2016, et une augmentation de la superficie occupée. Le Troisième Avenant au bail contient deux options permettant de prolonger la durée du bail de 72 mois. Par ailleurs, le Troisième Avenant au bail prévoit une possibilité de résiliation attendue à n'importe quel moment à compter du 31 juillet 2013. En juin 2012, la Société a signé un quatrième avenant au contrat de location des bureaux de son siège social à Houston, au Texas, qui porte à 90 000 pieds carrés la superficie de son siège social.

En août 2012, la Société a conclu un contrat de location d'une durée de 10 ans pour des bureaux d'une superficie d'environ 3 100 pieds carrés situés à Londres (Royaume-Uni). Le contrat de location comporte une option de résiliation anticipée en août 2015.

En juin 2011, la Société a conclu un contrat de location d'une durée de 5 ans pour des bureaux d'une superficie d'environ 3 300 pieds carrés situés à Austin (Texas). Ce contrat expire en septembre 2016.

Dans le cadre de l'acquisition de SignalDemand, la Société a repris un contrat de location pour des bureaux d'une superficie d'environ 6 600 pieds carrés situés à San Francisco (Californie). Ce contrat expire en novembre 2015.

La Société estime que ses locaux actuels répondent à ses besoins. La Société pourra louer d'autres locaux et accroître la superficie de ses locaux actuels à la faveur de nouvelles embauches, et estime qu'elle pourra adapter la superficie de ses locaux au fur et à mesure du développement de ses activités.

14. Information sectorielle et géographique

Les secteurs opérationnels désignent les composants d'une entreprise pour lesquels des informations financières séparées sont disponibles, que le principal décideur opérationnel ou un groupe de décideurs examinent régulièrement afin d'affecter les ressources à un secteur individuel, dont ils évaluent la performance. En outre, les actifs de la Société sont principalement situés dans les bureaux de son siège social aux États-Unis. Bien que la Société vende ses logiciels de fixation des prix et de gestion du chiffre d'affaires à plusieurs secteurs d'activité et dans différents secteurs géographiques, elle ne produit pas de rapports sur ces secteurs, n'évalue pas leurs performance et ne leur affecte pas de ressources sur la base de données chiffrées sur les actifs, ou sur la base des produits ou des charges, du résultat opérationnel ou du résultat net. Par conséquent, la Société considère qu'elle est présente dans un seul secteur, celui des logiciels de vente, de fixation des prix et de gestion du chiffre d'affaires.

Chiffre d'affaires par secteur géographique :

La Société n'évalue pas la rentabilité des secteurs géographiques et en conséquence, ne tente pas d'y affecter des charges de façon détaillée. En outre, la Société ne produit pas de rapport sur ses secteurs géographiques et n'évalue pas leur performance sur la base de données chiffrées sur l'actif, car les actifs de la Société sont principalement situés dans les bureaux de son siège social aux États-Unis et ne sont pas affectés à un secteur géographique particulier.

Le chiffre d'affaires à l'international avoisinait respectivement 79,8 millions de dollars, 66,2 millions de dollars et 62,0 millions de dollars pour les exercices clos les 31 décembre 2013, 2012 et 2011, soit respectivement 55 %, 56 % et 64 % du chiffre d'affaires annuel de la Société.

Le tableau ci-après présente les informations sur les secteurs géographiques pour les exercices clos les 31 décembre 2013, 2012 et 2011. La Société classe le chiffre d'affaires en fonction du lieu du siège social du client.

	Exercice clos le 31 décembre					
	2013		2012		2011	
	Chiffre d'affaires	%	Chiffre d'affaires	%	Chiffre d'affaires	%
Amériques :						
États-Unis d'Amérique	\$ 65 072	45%	\$ 51 631	44%	\$ 34 643	36%
Autres	12 222	8%	5 457	5%	7 863	8%
Sous-total	77 294	54%	57 088	49%	42 506	44%
Europe	33 666	23%	31 545	27%	26 608	28%
Asie Pacifique	22 411	15%	15 356	13%	17 788	18%
Moyen-Orient	9 840	7%	10 914	9%	7 275	8%
Afrique	1 626	1%	2 888	2%	2 462	2%
Total du chiffre d'affaires	\$ 144 837	100%	\$ 117 791	100%	\$ 96 639	100%

15. Concentration du risque de crédit

Aucun client ne représentait individuellement 10 % ou plus du chiffre d'affaires de la Société durant les exercices clos les 31 décembre 2013, 2012 et 2011. Un client représentait 10,9 % des créances de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2013.

La trésorerie et équivalents de trésorerie et les investissements à court terme en dépôt auprès de tiers peuvent à tout moment dépasser les plafonds assurés à l'échelle fédérale. Jusqu'à maintenant, la Société n'a pas encouru de pertes liées aux investissements à court terme.

16. Transactions avec les parties liées

La Société a conclu des contrats de travail avec ses dirigeants. Les contrats de travail prévoient le versement d'indemnités, en cas de licenciement sans motif sérieux et valable ou, dans certains cas, de licenciement motivés, qui représentent entre six mois et un an et demi de salaire, ainsi que l'acquisition de certaines stock options ou autres attributions d'actions.

17. Plan d'épargne retraite

La Société gère un plan d'épargne retraite aux États-Unis (« Plan 401(k) ») agréé par l'administration fiscale. Le Plan 401(k) offre à la quasi-totalité des salariés aux États-Unis la possibilité de cotiser régulièrement à un programme d'investissement et d'épargne à long terme. Historiquement, l'abondement de la Société représentait 50 % de la première tranche de 6 % des cotisations des salariés. La Société peut également abonder à son gré. En 2013, 2012 et 2011, l'abondement de la Société représentait près de 1,1 million de dollars, 1,0 million de dollars et 0,3 million de dollars respectivement.

18. Résultats trimestriels (non audités)

Le tableau ci-après présente certaines données financières trimestrielles non auditées pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012. Ces informations ont été préparées sur des bases identiques à celles des états financiers consolidés, et tous les ajustements nécessaires ont été apportés aux montants figurant ci-après afin de donner une image fidèle des informations trimestrielles sélectionnées, qui doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés ci-joints.

	Trimestre clos			
	31 décembr e 2013	30 septembr e 2013	30 juin 2013	31 mars 2013
Total du chiffre d'affaires	38 87 \$ 1	\$ 36 813	\$ 35 527	\$ 33 626
Marge brute	28 10 \$ 1	\$ 25 787	\$ 24 741	\$ 23 073
Résultat opérationnel	\$ 409	\$ 1 395	\$ 780	\$ 689
Résultat net	\$ 139	\$ 993	\$ 580	\$ 1 734
Résultat net par action attribuable aux actionnaires ordinaires :				
de base	\$ —	\$ 0,04	\$ 0,02	\$ 0,06
dilué	\$ —	\$ 0,03	\$ 0,02	\$ 0,06

	Trimestre clos			
	31 décembre 2012	30 septembre 2012	30 juin 2012	31 mars 2012
Total du chiffre d'affaires	\$ 32 723	\$ 29 913	\$ 28 134	\$ 27 021
Marge brute	\$ 23 045	\$ 21 244	\$ 20 634	\$ 19 100
Résultat opérationnel	\$ 2 261	\$ 1 812	\$ 1 979	\$ 2 151
Résultat net	\$ 1 424	\$ 1 356	\$ 995	\$ 1 191
Résultat net par action attribuable aux actionnaires ordinaires :				
de base	\$ 0,05	\$ 0,05	\$ 0,04	\$ 0,04
dilué	\$ 0,05	\$ 0,05	\$ 0,04	\$ 0,04

19. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 24 octobre 2013, la Société a réalisé une offre publique d'achat sur Cameleon Software (« Cameleon »), une société française de logiciels cotée à la bourse de Euronext, indiquant l'intention de la Société d'acquérir, dans une transaction intégralement en numéraire, la totalité du capital social en circulation de Cameleon, évalué à environ 24 millions d'euros (33 millions de dollars), nets de la trésorerie devant être acquise. Le conseil d'administration de Cameleon a unanimement approuvé cette offre. La réalisation de cette offre était soumise, entre autres, à l'approbation de l'Autorité des Marchés

Financiers (AMF) et à l'apport, par les actionnaires de Cameleon, d'au moins 65 % des actions et warrants librement échangeables (Seuil de réussite). Dans le cadre de l'offre publique d'achat, la Société a placé environ 40 millions de dollars sous séquestre pour financer l'acquisition ; cette somme est incluse dans les liquidités soumises à restriction au 31 décembre 2013. La Société ne peut disposer de ce montant jusqu'à la réalisation de l'offre, l'échec de l'offre conformément aux conditions prévues ou le rejet par l'AMF de l'offre.

Le 8 janvier 2014, la Société a annoncé la réussite de cette offre publique d'achat sur Cameleon compte tenu des résultats publiés le 2 janvier 2014 par l'AMF, confirmant que la Société avait dépassé le Seuil de réussite. Compte tenu des engagements de la direction de Cameleon concernant les actions gratuites Cameleon qu'elle détient, la Société contrôle au total 83,4 % du capital de Cameleon et 94,0 % des warrants en circulation de Cameleon.

Tableau II
Comptes de provisions et de réserves

	Solde à l'ouverture		Dotations	Dédutions	Autres (3)	Solde à la clôture
Provision pour créances douteuses (1)						
2013	\$ 760	\$	369	\$ (69)	\$ —	\$ 1 060
2012	\$ 1 130	\$	—	\$ (370)	\$ —	\$ 760
2011	\$ 1 020	\$	268	\$ (158)	\$ —	\$ 1 130
Provision pour dépréciation (2)						
2013	\$ —	\$	509	\$ —	\$ 848	\$ 1 357
2012	\$ —	\$	—	\$ —	\$ —	\$ —
2011	\$ —	\$	—	\$ —	\$ —	\$ —

(1) La colonne des déductions représente la reprise de dotations comptabilisées au cours d'exercices antérieurs et les montants irrécouvrables comptabilisés en pertes, nets des montants recouvrés.

(2) La colonne des déductions représente l'utilisation des actifs d'impôts différés qui avait précédemment fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

(3) La colonne des dotations représente les ajustements de provision pour dépréciation comptabilisés dans le cadre de l'affectation comptable du prix d'acquisition en lien avec l'acquisition de SignalDemand.

2. ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LE RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 1^{er} Octobre 2014, comporte l'ensemble des informations disponibles à la date du présent document, requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction de l'Autorité des marchés financiers n°2006-07 dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société PROS HOLDINGS, Inc. et visant les actions de la société Cameleon Software.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Le présent document sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre. »

Paris,

PROS HOLDINGS, Inc.
Représentée par Andres Reiner